



**CDOS**

**DEUX-SÈVRES**

**RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019**



**CDOS**  
**DEUX-SÈVRES**

### LES PARTENAIRES DU CDOS 79 :



Agence de Services  
et de Paiement



**FDVA**  
FONDS POUR LE  
DÉVELOPPEMENT  
DE LA VIE  
ASSOCIATIVE



Remerciements :

- Au Crédit Mutuel pour son mécénat

Au service des disciplines représentées par un Comité Départemental  
et adhérentes du CDOS 79

Fédérations Olympiques



Fédérations Nationales Sportives



## Fédérations Multisports et Affinitaires

---



## Fédérations Scolaires et Universitaires

---



## Groupements nationaux membres associés

---



## Fédération non affiliée au CNOSF

---



## Fédérations non membres du CNOSF qui ont un agrément de l'Etat

---



## Autres structures adhérentes

---

Cercle d'Écime Du Guesclin de Niort ; Charente Angoulême Taekwondo Soyaux ; Club Alpin Français Niortais ; Comité Régional Nouvelle-Aquitaine de Gymnastique ; École de Découverte des sports du Bocage ; Groupement d'Employeur Judo Sud 79 ; Groupement d'Employeurs Sèvres Basket 79 ; Groupement d'Employeurs Sport & Animation 79 ; Hockey Club Niortais ; Ligue Nouvelle-Aquitaine de Taekwondo ; Ligue Poitou Charentes de Tir ; Ligue Nouvelle-Aquitaine de Triathlon ; Planeurs Club de Niort ; Niort Glace ; Roller Club Niortais ; Sojjok Kwan ; Taekwondo Club Niortais ; Taekwondo Hapkido du Marais ; Toum Porte Océane

# Rapport Moral du Président

*Patrick MACHET*

Bonsoir à toutes et à tous,

Au nom du Comité Départemental Olympique et Sportif des Deux-Sèvres, je souhaite la bienvenue à toutes les personnes invitées, à tous les représentants du monde sportif du département, à nos partenaires techniques et financiers.

Je déclare ouverte notre Assemblée Générale.

L'ordre du jour prévoit mon intervention en premier : voici donc mon rapport moral.

Tout d'abord, je tiens à saluer Martine GUELOU qui a pris, l'été dernier, une retraite bien méritée, elle a transmis le flambeau à Christelle BOBINET au titre de l'UNSS. Vous serez amenés à voter pour son intégration au sein de notre Comité Directeur pour la dernière année de notre mandat. Notre Secrétaire Général puis nos 4 vice-présidents, ayant chacun en charge un secteur d'activité délégué par le CNOSF, vous présenteront leur rapport d'activité. Puis, le compte de résultat et le bilan 2019 seront présentés par Laëtitia QUEMERE et Régis LECOT, l'ensemble étant validé par notre commissaire aux comptes : le cabinet « Nouvel Expert Audit ».

Parmi nos missions, le soutien aux Comités Départementaux dans la recherche de subventions est une priorité. Pour paraphraser, nous pourrions dire « le CNDS est mort, vive l'ANS ». Cependant nous devons rester prudents. En effet, une demande du mouvement sportif était de mettre en place une nouvelle gouvernance du sport.

L'Etat a créé un GIP (Groupement d'Intérêt Public) le 24 avril 2019 : l'Agence Nationale du Sport (ANS). Il est composé de 4 collèges de membres fondateurs. Leur répartition en sièges est identique à tous les échelons (30% état, 30% mouvement sportif, 30% collectivités territoriales et 10% acteurs économiques et sociaux). Les 2 missions principales de l'ANS sont : la haute performance et le développement des pratiques sportives pour tous (avec comme objectif d'augmenter le nombre de pratiquants de 3 millions de personnes d'ici 2024). La mission développement des pratiques sportives comprend la part territoriale, celle qui nous concerne tous ainsi que la part équipement et la part nationale. Chaque fédération doit mettre en place son Projet Sportif Fédéral (PSF). Pour la campagne 2019, 27 fédérations et le CNOSF se sont portés volontaires pour être expérimentaux et instruire en concertation avec l'ANS les dossiers de leur propre mouvement fédéral sur la part territoriale qui leur a été allouée. La campagne « ex CNDS » fut donc une campagne difficile à accompagner, n'ayant pas d'informations des 27 fédérations volontaires.

Il y a généralisation à toutes les fédérations pour la campagne 2020. Notre crainte est que les associations soient oubliées au profit des Comités Départementaux et des Ligues. A moyen terme, 50 % de la part territoriale devrait être fléchée sur les associations locales.

Le Conseil départemental a maintenu dans son budget primitif un montant de 200 000 euros à destination des Comités Sportifs Départementaux. Pourtant de nouveaux comités se créent, se redynamisent. Nous souhaiterions que l'enveloppe globale allouée ne soit plus à budget constant.

Nous avons répondu présent lors des deux organisations du Conseil départemental : « Les Lauriers du Sport » et « Faites du Sport ». Notre savoir-faire et notre expertise ont permis au monde sportif départemental de mettre en valeur leurs adhérents qu'ils soient sportifs, dirigeants, bénévoles... et de

promouvoir leur discipline. Les invités, sportifs de haut niveau ont apporté un plus à ces 2 manifestations et je les en remercie. La journée « Faites du Sport » s'est déroulée lors de la journée olympique, le 23 juin.

Nos missions ne se sont pas limitées aux relations avec l'Etat et le Conseil départemental. Le CRIB (Centre de Ressource et d'Informations des Bénévoles) a répondu aux attentes de 108 associations différentes, soit 192h d'accompagnement. Concernant la gestion des paies, 74 associations et 220 salariés ont été pris en charge en 2019. Je n'oublie pas nos autres outils : Basicompta (93 associations utilisatrices), l'annuaire du sport, l'opération nationale « Sentez-vous sport ! », nos plateformes de formations... Notre développement passe aussi par le développement du Service Civique dans le Sport en 79 (en partenariat avec les services de l'Etat et la Région Nouvelle-Aquitaine), la réédition d'affiches du guide de prévention et de réglementation « Sport et Alcool », du projet « Culture, sport & fait religieux » et par notre conventionnement avec les Centres Hospitaliers sur des actions : « sport santé », « sport sur ordonnance », activités physiques dans 9 EHPAD du département. Grâce à un projet déposé auprès du FDVA 2 (Fonds de Développement à la Vie Associative), nous avons développé « le Sport Santé en Entreprise », 3 entreprises ont adhéré au projet.

Pour harmoniser « le sport sur ordonnance » en Nouvelle-Aquitaine, le dispositif « Prescription d'Exercice Physique pour la Santé (PEPS) » est mis en place et piloté par l'ARS N-A et la DRDJSCS N-A. Nous avons répondu présent pour le portage de celui-ci. Antoine BARBOZA et Bastien BICHON assurent la coordination au Sud et au Nord du département.

La Communauté d'Agglomération du Niortais, du 23 octobre au 3 novembre, a accueilli une délégation de jeunes athlètes chinois. Nous avons été l'élément fédérateur entre les différentes structures concernées.

A la demande de l'AFP (Agence France Presse, antenne de Bordeaux) nous avons réuni les 8 collectivités territoriales labellisées « Terre de Jeux Paris 2024 ».

Nous avons répondu à un appel à projet sur une expérimentation « Inclusion sociale des réfugiés par le sport ». Cette expérimentation se déroule sur la saison sportive 2019-2020.

Notre première « Maison Sport Santé », le Centre Melioris le Grand Feu à Niort, vient d'être labellisée par les Ministères des Sports, des Solidarités et de la Santé. De belles perspectives de collaboration vont pouvoir se réaliser (formations, accompagnements...).

Les rapports des commissions vous apporteront les compléments nécessaires. Nous pouvons nous féliciter d'une bonne maîtrise du budget et d'un compte de résultat positif.

Deux gros projets sont déjà lancés sur 2020. Ils vont mobiliser nos élus à côté de nos salariés :

- Le SNU (Service National Universel) avec l'accueil en juin d'une cohorte de 234 jeunes,
- La Carte Passerelle « sport scolaire/sport en club », en partenariat la DSDEN, l'USEP et l'UGSEL, va permettre aux jeunes de CM1 et CM2 déjà licenciés dans une association sportive scolaire de découvrir d'autres sports.

Un grand merci à nos salariés Emilie, Emmanuelle, Gwendoline et Joël ; Carine du GE Sport Vienne pour la communication et enfin Antoine, Bastien, Célia puis Kévin salariés du GESA pour les projets avec les Centres Hospitaliers de Niort et Nord Deux-Sèvres, et à nos volontaires en service civique : Sophie et Gaëtan.

Je vous remercie.

# Rapport du Secrétaire Général – Fonctionnement

---

*Secrétaire général : Vincent LORIOU*

*Membres : Le Comité Directeur*

*Salariées Référentes : Émilie HUREAU, Gwendoline BATIOT*

## **Objectif :**

Assurer la vie statutaire et administrative de la structure fédératrice du mouvement sportif 79

## **Vie statutaire**

---

### **Le point sur les adhésions 2019 :**

Le Comité Départemental Olympique et Sportif des Deux Sèvres compte au 31 décembre 2019 :

42 comités à jour de leur cotisation et 20 membres associés (clubs isolés et autres structures adhérentes). Vous trouverez au début de ce dossier la liste des adhérents du CDOS, classés par grands collèges.

Certains comités ne sont pas à jour de leur cotisation pour l'année 2019. Ils ne sont donc pas autorisés à voter au cours de l'AG.

Il s'agit des comités suivants : EPMM Sports pour tous, Parachutisme, Roller & Skateboard, UGSEL.

2 nouveaux comités ont vu le jour en cette fin d'année 2019 : le Comité Départemental de Taekwondo et Disciplines Associées, et le Comité Territorial d'Escrime. Nous leurs souhaitons la bienvenue. Ils ne sont également pas autorisés à voter lors de cette AG.

### **Les membres du Comité Directeur du CDOS 79 se sont réunis à plusieurs reprises :**

- 8 fois en comité directeur : le 22 janvier, le 19 février, le 25 mars, le 13 mai, le 24 juin, le 10 septembre, le 4 novembre et le 17 décembre 2019
- 3 fois en commission finances : le 24 janvier, le 10 octobre et le 14 novembre 2019

Cette année encore, nous avons constaté une forte présence et un fort investissement des élu(e)s, l'occasion de les remercier tous pour leur assiduité sans laquelle la bonne marche du CDOS ne saurait être.

### **L'année 2019 a été marquée par quelques changements dans l'organisation du CDOS :**

Le CDOS a accueilli :

- Deux volontaires en service civique : Sophie BAILLE et Gaëtan FERREC
- Un stagiaire : Estanis RADUREAU

## **Gestion des ressources humaines du CDOS**

---

Les missions du CDOS ne cessent d'évoluer. On peut compter sur nos 4 salariés : Emilie HUREAU, Emmanuelle DELPEUCH, Gwendoline BATIOT et Joël PIGEAU, qui assurent les services et fonctionnement au quotidien de l'association.

Les entretiens annuels ont été menés par Patrick MACHET et Patrick HENRI les 17 et 18 Juillet.

Patrick HENRI est l' élu référent lors des réunions d'équipe du personnel.

Dans le cadre de notre partenariat avec le Centre Hospitalier de Niort, 3 salariés ont été mis à disposition par le GESA pour l'action sport-santé du CDOS : Antoine BARBOZA dispose d'un volume horaire de 0.47 ETP, Bastien BICHON d'un volume horaire de 0.48 ETP, Célia DUPONT d'un volume

horaire de 0.31 ETP. Ayant quitté ses fonctions au 31 Août 2019, elle a été remplacée par Kévin GOUIONNET, disposant d'un volume horaire de 0.09 ETP.

## **Gestion des financements du CDOS**

---

Merci de bien vouloir vous reporter au rapport financier joint en Annexe.

### **Partenaires :**

*Par ordre alphabétique*

CNOSF - Réseau CROS-CDOS Nouvelle-Aquitaine

GESA 79

DDCSPP 79

ANS

Conseil départemental des Deux-Sèvres



# Sport & Santé Bien-être

---

**Responsable : Sébastien GUITARD**

*Membres : Laëtitia QUÉMÉRÉ, Nadine SECHET, Régis LECOT et Patrick MACHET*

*Intervenant bénévole : Patrick THIBAULT*

*Volontaires : Gaëtan FERREC et Sophie BAILLE*

*Salariés Référents : Joël PIGEAU, Manue DELPEUCH, Antoine BARBOZA, Bastien BICHON, Célia DUPONT, Kévin GOUIJONNET*

## Objectifs :

Promouvoir les bienfaits physiques et mentaux du sport pour la santé.

Coordonner les activités physiques adaptées et de santé dans les programmes du Groupement Hospitalier de Territoire.

Organiser avec les structures compétentes une filière de proximité "sport-santé et sport sur ordonnance".

Développer un réseau de structures sportives en Deux-Sèvres pouvant accueillir les personnes en affection de longue durée et/ou pouvant intervenir dans les EHPAD.

Développer le sport santé en entreprise.

## Bougez plus en Deux-Sèvres avec une affection de longue durée

---



Le Centre Hospitalier de Niort a porté auprès de l'Agence Régionale de Santé, plusieurs projets ayant pour objectif de promouvoir la lutte contre la sédentarité en favorisant l'accès des personnes aux activités physiques et sportives adaptées à la Santé.

Ces projets sont conformes à l'esprit et aux intentions de la loi de modernisation du système de santé qui a introduit un article L 1172-1 : « Dans le cadre du parcours de soins des patients atteints d'une affection de longue durée, le médecin traitant peut prescrire une activité physique adaptée à la pathologie, aux capacités physiques et au risque médical du patient. Les activités physiques sont dispensées dans des conditions prévues par décret ».

Le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) s'est engagé, sous l'impulsion du Dr Alain CALMAT, dans un chantier d'élaboration « du MédicoSport-Santé, outil d'aide à la prescription mais également d'aide à la formation des responsables tant médicaux que du mouvement sportif, et en particulier des fédérations ». Depuis décembre 2018, la nouvelle édition du MédicoSport-Santé est désormais disponible sur VIDAL.fr, sous la forme de fiches structurées.

C'est donc tout naturellement que le Centre Hospitalier et le CDOS 79, se sont engagés dans la promotion d'actions « sport santé bien-être » pour les patients en affection longue durée (ALD), mais également au titre des actions de prévention primaire.

La convention, signée en décembre 2016, avait pour objectif de fixer les modalités et règles de collaboration entre le Centre Hospitalier et le CDOS 79, pour conduire des actions avec du personnel du mouvement sportif, notamment diplômé APA-S (Activités Physiques Adaptées et de Santé).

Lors de semaines d'hospitalisation, il a été proposé à 320 patients diabétiques en 2019 une information sur l'importance d'une activité physique régulière, des ateliers sport-santé, avant d'être orientés, en lien avec leur médecin traitant, vers une structure qui dispense des activités physiques adaptées à la pathologie du patient. Une véritable « filière sport-santé » de proximité est en train de s'organiser en Deux-Sèvres, pour répondre au besoin accru de bouger plus pour sa santé, y compris en prévention

primaire (personnes non malades) pour prévenir les affections chroniques et réduire le risque de mortalité précoce.

Cette convention s'inscrit plus largement au cœur d'une coopération entre le Centre Hospitalier et le Comité Départemental Olympique et sportif visant à promouvoir les activités physiques auprès de la population. Nos deux structures souhaitent être un maillon fort de la chaîne du sport-santé en Deux-Sèvres aux côtés des autres acteurs légitimes afin d'avancer ensemble, vers une mise en œuvre effective de ce décret d'application.

L'année 2019 a été marquée par le départ de l'enseignante APA Célia DUPONT pendant l'été et par l'arrivée de Kévin GOUJONNET à la rentrée de septembre. La mission a évolué puisqu'un partenariat conventionné a pu être mis en place avec La Ligue contre le cancer – Comité 79. Deux séances hebdomadaires ont été programmées pendant 6 mois pour 7 personnes atteintes d'un cancer, afin de faire une « passerelle » entre leur inactivité physique et une offre de proximité en activité physique adaptée. Deux autres passerelles ont également été mises en place, une sur Parthenay et une sur Bressuire. Pour ces dernières, elles ne sont pas spécifiquement orientées pour des personnes atteintes d'un cancer, elles sont multi-pathologies. Dès qu'un projet triennal est terminé, celui-ci ne sera plus porté par le Centre Hospitalier de Niort auprès de l'ARS, mais par le Groupement Hospitalier de Niort au moment de son renouvellement, dans l'objectif d'avoir des actions communes maillant l'ensemble du territoire.



## Prescription d'Exercice Physique pour la Santé (PEPS)

---

Pilotée par l'ARS et la DRDJSCS avec le Conseil régional, la Stratégie Régionale Sport-Santé Bien-Etre 2019-2024 comprend un volet majeur avec la mise en place d'un dispositif appelé « PEPS » pour Prescription d'Exercice Physique pour la Santé. Ce dispositif « d'activité physique sur ordonnance » en Nouvelle-Aquitaine est le fruit d'une concertation associant des représentants de collectivités locales, de médecins libéraux, du mouvement sportif, des réseaux de santé, ainsi que des praticiens hospitaliers et des éducateurs sportifs.

La stratégie régionale a notamment pour objectif d'accroître le recours aux activités physiques et sportives (APS) comme stratégie thérapeutique non médicamenteuse et d'en développer la recommandation par les professionnels de santé. Avec « PEPS », les médecins disposeront d'outils d'aide à la prescription : plateforme dématérialisée répertoriant les structures associatives reconnues, le réseau des professionnels formés, le carnet de suivi du patient...

Le déploiement du dispositif a été effectif en Deux-Sèvres en novembre 2019, sous le pilotage de l'ARS-DD 79 et de la DDCSPP 79. Le CDOS et le GESA ont été sollicités dès le mois de mai pour être des acteurs majeurs de son développement. Du fait de leurs expériences sur le sujet avec les Centres Hospitaliers de Niort et du Nord Deux-Sèvres, deux enseignants en Activités Physiques Adaptées et de Santé salariés au GESA, Bastien BICHON et Antoine BARBOZA, ont été missionnés pour être les coordonnateurs du dispositif. Le chef-lieu des Deux-Sèvres étant au sud du département avec des bassins de vie importants au nord du Département, pour gagner en proximité et mailler le territoire, l'Instance Territoriale 79 Sport Santé Bien-Etre a décidé de partager la mission en 2. Au démarrage du dispositif, un volume horaire hebdomadaire d'environ 8h est dédié à cette action pour que chaque salarié, arrive à un mi-temps, en septembre 2020.

## Maisons Sport-Santé

---

Dans le but de favoriser l'activité physique sportive pour le bien-être et la santé de tous de manière durable, l'appel à projet des "Maisons Sport-Santé" lancé par le gouvernement au milieu de l'été 2019 a permis l'introduction de 138 établissements "Maisons Sport-Santé" sur l'ensemble du territoire.

Dans le département des Deux-Sèvres, 4 candidatures ont été étudiées par le Ministère des Solidarités et de la Santé & le Ministère des Sports, ainsi que leurs organes déconcentrés :

- Eden Fitness Bressuire (salle de remise en forme)
- Centre Hospitalier de Niort
- Centre Mélioris le Grand Feu à Niort
- Ville de Parthenay (service des sports)

Pendant la campagne de candidatures, uniquement le Centre Hospitalier de Niort et le Centre Mélioris le Grand Feu, ont sollicité le CDOS, pour être partie prenante de leur projet respectif.

C'est la candidature du Centre Mélioris le Grand Feu à Niort, Établissement de Soins de Suite et de Réadaptation qui a été retenu. Plusieurs axes vont être développés au fil du temps :

- un programme d'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) d'activité physique adaptée, chez le patient porteur de maladies chroniques ;
- un programme à destination des personnes en situation de précarité ;
- un programme de reprise d'activité physique ;
- un programme ActiSanté (sport-santé et qualité de vie au travail) ;
- un accueil de public en guichet physique ;
- des liens étroits avec le dispositif PEPS.

Un second appel à projets "Maisons Sport-Santé" sera lancé en avril 2020, le gouvernement souhaitant labelliser 500 établissements d'ici 2022.

## Sport Santé Senior+ Sud 79

---



En 2015, le Groupement de Coopération Sociale et Médico-Social (GCSMS), qui associe 16 structures du Sud du département des Deux-Sèvres (dont plusieurs EHPAD et les Centres hospitaliers de Niort, Melle et Saint-Maixent-L'École), s'est engagé à proposer une action qui permet aux personnes résidentes en EHPAD et aux personnes âgées vivant à domicile de découvrir une activité physique à proximité de leur lieu de vie.

Dès 2016, grâce au soutien du Département, de l'Assurance maladie, de l'Agence Régionale de Santé et de la Fondation de France, ainsi qu'au dynamisme du Groupement, une expérimentation du projet Sport Santé Seniors+ Sud 79 est initiée dans 3 EHPAD du département, en coopération avec le CDOS et le mouvement sportif associatif. Face au succès de la première édition, l'action a été reconduite et étendue pour les saisons 2017-2018 /2018-2019 dans 9 EHPAD et se pérennise à l'occasion de la nouvelle saison 2019-2020 dans les mêmes 9 EHPAD. Elle doit permettre à 180 personnes de vivre des moments de rencontre et de partage.

Le CDOS se charge de mettre en relation des associations sportives avec le GCSMS et les enseignants en Activité Physique Adaptée (venant de l'UFOLEP, de ReSanté-Vous et du Centre APA d'Age). 6 disciplines « sport-santé » seront proposées aux personnes âgées : le volley santé/volley assis, le tennis sport-santé bien-être, le taïso, le basket santé, le handfit et le ping santé. Le 20 septembre 2019 a été organisé le « Silver Challenge 79 » regroupant au Manège du Conseil départemental les participants de la saison

2018-2019. Cet évènement a connu un vif succès pour tous et sera reconduit le 25 septembre 2020 pour les participants de la saison 2019-2020.



## Cellule « Alimentation Précarité – Activités Physiques » 79

---

Le CDOS a été repéré en 2014 par une cellule d'appui départementale mise en place par l'Agence Régionale de Santé Poitou-Charentes (maintenant Nouvelle-Aquitaine), pour être le référent « activités physiques ». Cette cellule d'experts est composée de l'IREPS, Les Terrasses, le Logis des Francs, l'association Vent d'Ouest, Initiative Catering, les Centres Hospitaliers de Niort et Nord Deux-Sèvres.

La cellule d'appui précarité nutrition est un réseau d'acteurs dans le secteur de l'alimentation et l'activité physique. Il vise à professionnaliser les acteurs et à développer des programmes d'éducation et de promotion de la santé à destination de personnes en situation de précarité.

Les axes de travail définis par la Cellule en 2019 étaient les suivants :

**Action 1** : Conseil aux porteurs de projets

**Action 2** : Le parcours d'éducation pour la santé post prise en charge en structure

**Action 3** : Les temps de rencontre

**Action 4** : Le Nudging

## Coordination en Deux-Sèvres de l'opération nationale "Sentez-vous sport"

---



L'année 2019 a été marquée par la 10<sup>ème</sup> édition de « Sentez-Vous Sport ». Ce dispositif a pour principal objectif l'accès au sport pour tous. Initié en 2010, par deux jours de célébration à destination du grand public, Sentez-Vous Sport est monté en puissance pour passer d'abord à une semaine complète puis, à un mois entier avec différents publics et de nombreux temps forts : scolaires, entreprises, grand publics, universités et grandes écoles... En 2015, Sentez-Vous Sport a intégré la Semaine européenne du sport, initiative de la Commission européenne destinée à promouvoir le sport et l'activité physique dans toute l'Europe.

Pour la 10<sup>ème</sup> édition de Sentez-Vous Sport, le mois de septembre correspondait à la « Rentrée sportive Sentez-Vous Sport ». Ainsi, du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2019, toutes les actions et événements organisés dans toute la France, à destination de tous les publics et respectant le cahier des charges établi par le CNOF ont pu être labellisés Sentez-Vous Sport.

En Deux-Sèvres, 3 évènements ont été retenus, il s'agit de :

- La fête du sport les 6 et 7 septembre de la Ville de Parthenay ;
- Le forum des associations le 7 septembre de la Ville d'Aiffres ;
- Le Silver Challenge 79 au Manège de la Maison du Département à Niort du GCSMS et du CDOS.

La coordination du CDOS se traduit par une promotion en local du label et par un accompagnement aux porteurs de projets (par des conseils, par des animations d'ateliers ou de stands, par la mise à disposition de matériels éducatifs et d'outils de communication, par une valorisation de leurs actions, etc.).

## Membre du Comité de pilotage de la 3<sup>ème</sup> édition de Niort en Forme



L'ex DRJSCS Poitou-Charentes et la Ville de Niort ont co-organisé en septembre 2016 à l'Acclameur, la première édition de Niort en Forme. Le concept est le suivant : des spécialistes et acteurs de terrain donnent des conférences sur différentes thématiques autour du sport-santé, tout en proposant sur une même journée au grand public des découvertes d'activités sportives adaptées « santé ».

La Ville de Niort a souhaité reprendre l'opération en septembre 2017, après l'impulsion des services de l'Etat. Dans la foulée de cette 1<sup>ère</sup> édition, les élus de la Ville ont souhaité élargir le cercle des organisateurs en constituant un comité de pilotage pour préparer la 2<sup>ème</sup> édition.

Le CDOS 79 et l'ex CROS Poitou-Charentes ont accompagné cette initiative d'extension. La Ville de Niort n'a pas souhaité organiser une 3<sup>ème</sup> édition en septembre 2018 pour laisser de la place à une expérimentation de prévention primaire sport-santé et pour être plus présente aux côtés des actions sport-santé de leurs partenaires. Cependant en 2019, la Ville de Niort a pris la décision de relancer la 3<sup>ème</sup> édition, le 5 octobre à l'Acclameur. Le CDOS a été de nouveau à leur côté dans les différentes réunions du Comité de pilotage. Il a proposé qu'Emilie GOMIS soit la marraine de cet évènement. La vice-championne Olympique de Basket-ball en 2012 a accepté l'invitation de la ville de Niort et a pu apporter son image à cette 3<sup>ème</sup> édition.



## Animations d'ateliers Sport - Santé

	Structures partenaires	Dates et Lieux	Type d'intervention réalisée		Nombre de personnes touchées
			Théorique*	Pratique**	
Professionnels de la nutrition et du sport	Les membres de la Cellule « Alimentation Précarité – Activités Physiques » 79	Le lundi 4 février à l'IREPS à Niort	Comment intervenir dans un projet sur l'alimentation et la promotion de l'activité physique		10 professionnels
		Le mercredi 25 septembre à l'Etablissement les Terrasses à Niort	Présentation du nouveau PNSS et de la stratégie régionale SSBE 2019-2024		25 professionnels
Personnes atteintes d'un diabète	Le Centre Hospitalier de Niort	Chaque semaine de l'année (pendant 45 semaines) au service diabétologie de l'hôpital	Les bienfaits de l'activité physique et sportive pour les personnes diabétiques	Activités Physiques Adaptées, de marche et de « Nagez Forme Santé »	320 diabétiques en semaine d'hospitalisation (+529 personnes en suivi longitudinal de début décembre 2016 à fin décembre 2018)
	L'antenne de Parthenay du Centre Hospitalier Nord Deux-Sèvres (via le projet du Centre Hospitalier de Niort)	Les lundis et jeudis à l'antenne de Parthenay du Centre Hospitalier Nord Deux-Sèvres		Activités Physiques Adaptées	27 diabétiques + 8 personnes en situation d'obésité
Personnes atteintes de Fibromyalgie	Le Centre Hospitalier de Niort	Chaque mercredi à partir sur le 1 <sup>er</sup> semestre au Stade des Gardoux à Niort		Tests d'évaluation de forme et Marche	12 patients réguliers pour la marche nordique + 21 douloureux

				Nordique	chroniques en consultation
Demands d'Emploi de longue durée	L'Association Intermédiaire du Pays Mellois (AIPM), l'Association Intermédiaire de Niort (AIN) et l'IPSO, Atout Services, la Porte Ouverte Emplois de Thouars (POE) et de l'Association Intermédiaire des Cantons de Mazières (AICM)	Le mardi 15 octobre à la salle des fêtes de Soutiers	Les bienfaits de l'activité physique et sportive pour la santé et l'offre près de chez soi	Randonnée pédestre	24 demandeurs d'emploi
Personnes atteintes d'un cancer	Le Centre Hospitalier de Niort et La Ligue contre le cancer – comité 79	Chaque semaine de l'année (pendant 45 semaines) au 10 route de Chauray à Niort et au CH Niort	Les bienfaits de l'activité physique et sportive pour les personnes atteintes d'un cancer	Activités Physiques Adaptées	35 personnes atteintes d'un cancer
	L'antenne de Parthenay du Centre Hospitalier Nord Deux-Sèvres (via le projet du Centre Hospitalier de Niort)	Les lundis et jeudis à l'antenne de Parthenay du Centre Hospitalier Nord Deux-Sèvres		Activités Physiques Adaptées	25 personnes atteintes d'un cancer
Grand Public	La Ville d'Aiffres	Le samedi 7 septembre à l'espace Tartalin à Aiffres pendant le Forum des Associations.	Les bienfaits de l'activité physique et sportive pour la santé		30 personnes
	La Communauté de Communes du Thouarsais	Le 16 novembre au Complexe sportif de Sainte-Verge	Le sport-santé		56 personnes, dont des représentants d'associations, des pratiquants hors club et des professionnels de santé
Seniors	GâtiSport	Le mardi 2 juillet à la salle de l'Enjeu à Parthenay	Sport Santé, Équilibre et Séniors	Divers ateliers de gym douce	20 seniors et 2 éducateurs
		Le mardi 8 octobre à la salle Maison pour tous à Mazières-en-Gâtine	Les bienfaits de l'activité physique pour les seniors		10 seniors et 2 éducateurs
Mouvement associatif et sportif	Etablissement de soins de suite et de réadaptation Mélioris le grand feu	Le jeudi 12 septembre à la salle de spectacle du Grand Feu à Niort	La pratique sportive sur prescription médicale dans mon club		43 personnes

\* Les interventions « théoriques » sont à la carte, nous nous entendons au préalable avec les demandeurs pour aborder les sujets de leur choix en fonction de leur public.

\*\* Les interventions « pratiques » sont à chaque fois encadrées par des personnes diplômées du mouvement sportif associatif.



## Projet sport-santé en entreprise

À la suite d'une sollicitation de Madame le Préfet des Deux-Sèvres lors d'un comité de pilotage du Fonds pour le Développement de la Vie Associative 2 (FDVA 2), le CDOS a candidaté à cet appel à projets sur le volet « actions innovantes », en présentant un projet de sport santé en entreprise. Il a été mené en 2018

et 2019 en partenariat avec l'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé (IREPS, antenne 79).

**Les objectifs de cette expérimentation sont à court et moyen termes :**

- De prendre en compte les problématiques physiques liées à la santé au travail,
- D'adapter une pratique sportive en adéquation avec les divers types de postes occupés au sein de l'entreprise,
- Améliorer la santé au travail des salariés,

**Les objectifs à long terme :**

- Faire en sorte que les entreprises fassent appel à des associations locales pour mettre en place des pratiques sportives,
- Permettre aux clubs sportifs de diversifier leurs ressources financières tout en créant du lien avec ces entreprises locales.

La **MENUISERIE REVEAU (Combrand)**, **ALICOOP (Pamproux)** et **GALLIANCE (Moncoutant)** ont souhaité s'engager dans cette expérimentation :

1/ Phase d'audit « santé et sport » au sein des entreprises,

2/ Mise en place d'un cycle d'interventions sportives adaptées, en fonction des résultats de l'audit et réalisées par des associations locales,

3/ Préconisations d'actions et accompagnements pour chaque plan sport-santé d'entreprise (Travail sur l'environnement, "Nudge"...),

4/ Évaluation.

**Les 3 clubs partenaires de l'action :**

- Handball club Bressuirais
- Association Judo Club Créchois
- Sport Athlétique Moncoutantais Basket

**Les résultats de l'expérimentation :**

Les évaluations sont très positives tant côté salariés que côté entreprises.

Pour les 2 entreprises ayant mis en place cette pratique sur le temps de travail, aucun impact négatif n'a été engendré sur les chaînes de production, alors que c'était notre crainte initiale. Les salariés sont « prêts » à travailler, se sentent mieux physiquement, ont moins de stress au travail, moins de douleurs... L'effet bénéfique est quasi immédiat.

Ces 3 entreprises vont aujourd'hui au-delà de l'expérimentation et poursuivent la pratique du sport, certaines sur la pause méridienne, d'autres sur le temps de travail (échauffement pour la prise de poste) et ont noué des partenariats avec des clubs sportifs locaux.



---

## Relais d'information

- Le CDOS valorise et met régulièrement à jour sur le site [www.annuairedusport.fr/79](http://www.annuairedusport.fr/79) l'ensemble des Clubs accueillant des personnes présentant des problématiques de santé.

- Via nos autres outils de communication, nous relayons également des informations à l'attention du mouvement sportif, comme par exemples : la législation, les évolutions du MédicoSport-Santé, les formations existantes, les colloques, les conférences, les différents événements de sensibilisation à venir, etc.

## **Partenaires :**

*Par ordre alphabétique*

Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, Délégation Départementale des Deux Sèvres

Association Gérontologique Sud-Deux-Sèvres - CLIC Gérontologique

Associations sportives intervenantes dans les entreprises

Associations sportives intervenantes dans les EHPAD

Centre APA d'Age

Centre Mélioris Le Grand Feu

Clubs ayant un label/reconnaissance sport-santé

Comités Départementaux d'Athlétisme et UFOLEP

Communauté de Communes du Thouarsais

Département des Deux-Sèvres

Docteur Emmanuel ZACCHEO et Professeur Paul MENU

DRDJSCS Nouvelle-Aquitaine - DDCSPP 79 – ANS

EHPAD de Chizé, Mauzé, Château-Bourdin, Melle, Niort, Chauray, Lezay - La Mothe, Saint-Maixent

Entreprises MENUISERIE REVEAU, ALICOOP et GALLIANCE

Faculté des Sciences du Sport de Poitiers

FEDération des Associations Intermédiaires des Deux-Sèvres (FEDAI) et les 6 associations intermédiaires

GâtiSport

Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale

Groupement d'Employeurs Sport & Animation 79

IREPS Nouvelle-Aquitaine - Antenne 79

Membres de la Cellule Alimentation-Précarité-Activités Physiques 79

Mouvement Olympique et Sportif de Nouvelle-Aquitaine et CNOSF

ReSanté-vous

Structures de santé membres du Comité Scientifique Sport-Santé 79

Villes d'Aiffres, de Niort et Parthenay



# Sport & Education et Citoyenneté

**Responsable : Jean-Yves FUZEAU**

*Membres : Christelle BOBINET, Jean-Charles BERNARD, James MAZURIE, Philippe MOREAU, Cécilia VEILLON  
Bernard SIMONNET, Sébastien GUITARD et Patrick MACHET*

*Volontaires : Sophie BAILLE et Gaëtan FERREC*

*Salariés Référents : Joël PIGEAU, Emmanuelle DELPEUCH et Gwendoline BATIOU*

## Objectifs :

- Promotion de l'éthique sportive et des principes fondamentaux de l'olympisme ;
- Développement du service civique dans le sport en Deux-Sèvres ;
- Prévention et réglementation autour du « sport et alcool » ;
- Sensibilisation à la laïcité, aux valeurs de la République et à la prévention de la radicalisation ;
- Développement du sport en mixité pour les personnes éloignées de la pratique.

## Semaine Olympique et Paralympique



Une semaine par an est dédiée à la promotion de la pratique sportive chez les jeunes et à la mobilisation de la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives. Elle est inscrite au programme du ministère de l'Education nationale depuis 2017. La 3ème édition de la Semaine Olympique et Paralympique, organisée du 4 au 9 février 2019, a mis l'accent sur la thématique de la mixité (dans la pratique sportive et dans la vie quotidienne). Elle a permis aux enseignants de :

- Sensibiliser les élèves et étudiants aux valeurs de l'Olympisme et du Paralympisme
- Utiliser le sport comme outils pédagogiques
- Découvrir avec les élèves et les étudiants les disciplines olympiques et paralympiques
- Changer le regard des jeunes sur le handicap et amener les jeunes à la pratique
- Éveiller les jeunes à l'engagement bénévole

Les 3 projets retenus en Deux-Sèvres par le CNOSF et Paris 2024 étaient :

- L'école (privée) Saint-Florent à Niort pour leur action « moi et les autres » ;
- Lycée de la Venise Verte pour leur action « cordées volley-ball » ;
- Le Comité Départemental USEP 79 pour leur action « P'tit golf » avec des associations sportives d'écoles.

Le CDOS se met à disposition des porteurs de projet pour des conseils, pour des vérifications du bon usage des emblèmes et symboles olympiques, pour un rôle d'intermédiaire avec les services juridiques du CNOSF et de Paris 2024, par des animations d'ateliers sur l'olympisme, par la mise à disposition de matériels éducatifs et/ou de communication, par une valorisation de leurs actions, etc.

## Journée Olympique



Le CDOS a coorganisé une "journée olympique" avec le Conseil départemental des Deux-Sèvres le dimanche 23 juin 2019 dans la maison du Département. Sur cet événement qui a rassemblé près de 2000 personnes, le CDOS a pu faire venir 23 athlètes et a pu tous les valoriser. Il y avait 2 olympiens dont un médaillé, 2 médaillés paralympiques, 19 sportifs inscrits sur la liste de haut niveau du Ministère des Sports. A l'aide d'une feuille de route préparée par nos soins, ils se sont tous prêtés au jeu de réaliser un maximum d'activités :

- Démonstration et/ou animation dans le stand de son sport d'appartenance (si présent)

- Fresque olympique à dédicacer et à colorier
- Dédicace de l’affiche « Faites du Sport »
- Photos officielles de l’événement devant l’affiche « partenaires »
- Interview au micro avec le speaker de l’événement
- Question au micro après l’interview pour faire gagner des lots
- Rencontre avec des élus de collectivités
- Échange avec d’autres sportifs de Haut Niveau
- Pratique d’une autre activité que de leur choix

Le grand public et les (ex) sportifs de haut niveau avaient la possibilité de s’essayer à 30 activités sportives proposées gratuitement par des associations locales de 10h à 18h : boxe éducative, basket fauteuil, rugby-fauteuil, freestyle gym et tumbling, tennis, squash, tir sportif à la carabine laser, tir à l’arc, basket, taekwondo, judo, tennis de table, karaté, kendo, athlétisme, escalade, équitation, roller, golf, course orientation, handball, BMX, savate boxe française, kung fu, parcours multi-activités, escrime, breakdance, tennis fauteuil, pétanque.



## Intermédiation Service Civique

---

Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2019, le CDOS a offert la possibilité à 41 volontaires de moins de 26 ans d’avoir accès à des missions en Service Civique dans le sport. Sans compter le CDOS, également organisme d’accueil, ce sont 31 associations et une collectivité qui se sont engagées avec nous pour accueillir un ou une volontaire.

Le CDOS a pour objectif de faciliter les démarches administratives et permettre aux associations sportives du département d’accueillir des volontaires sur des missions d’intérêt général. Cette solution d’intermédiation est une alternative à l’agrément direct que peut solliciter une association auprès des services de l’État. Les volontaires missionnés (sans conditions de diplômes) donnent de leur temps et de leur énergie au service d’une structure. Cette étape de vie est reconnue et valorisée dans leur parcours. L’État via l’ASP (Agence de Service et de Paiement) verse une indemnité au jeune volontaire de 473,04 € par mois. L’État prend également en charge sa couverture sociale et ses cotisations retraites durant la période de mission.

Le jeune n’a pas un statut de salarié, ni de bénévole, mais de volontaire. Il perçoit donc de la part de la structure d’accueil une indemnité de 107.58 € par mois. Ce versement correspond à une prestation nécessaire à la subsistance, l’équipement, l’hébergement ou au transport. Des journées de formations civiques et citoyennes (FCC) doivent être réalisées pendant la mission du volontaire, dont le PSC1. Le CDOS met en place un programme de formation et s’assure que chaque volontaire en intermédiation bénéficie des FCC.

Il est à noter que le Mouvement Olympique et Sportif de Nouvelle-Aquitaine a répondu à l’Appel à Projet Service Civique du Conseil Régional par l’intermédiaire du CROS Nouvelle-Aquitaine qui a été le porteur pour le collectif. Chaque CDOS acteur du développement du service civique sur son territoire pouvait s’y associer. Le CDOS a été soutenu pour 9 créations de mission "Solidarité et entrepreneuriat" et une mission développée au sein du CDOS dans le cadre de la plateforme régionale sport et handicap.

## Formation Prévention de la Radicalisation Année 2

Cette action de formation a pour objectif principal de **sensibiliser** le champ sportif et le champ socioculturel, **à la laïcité, aux valeurs de la République et à la prévention de la radicalisation**. Nous nous intéressons aux liens entre cultures, sports et faits religieux en essayant de faire tomber les barrières et les préjugés avec un apport d'outils adaptés.

**Elle est co-construite avec la Fédération Départementale des Familles Rurales, la Ligue de l'Enseignement, la Ville de Bressuire et la DDCSPP 79.**

Nous répondons pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive à un besoin de formation dans ce domaine, où les animateurs, éducateurs, dirigeants, professionnels et bénévoles se retrouvent souvent démunis devant des attitudes ou des interrogations pour lesquelles ils n'ont pas de réponse.

Ce besoin est la conjonction d'une remontée de terrain face à ces problématiques peu maîtrisées et une demande de l'Etat dans le cadre des actions menées sur le déploiement des formations « Valeur de la République et Laïcité » et prévention de la radicalisation.

### Cette formation s'est déroulée en 3 temps :

- **Le 12 Mars 2019** à 20h, « La Géhenne, la pièce », d'Ismaël Saïdi, à **La Crèche** salle l'Hélianthe. Considérée comme un outil pédagogique d'utilité publique par le Ministère de l'Intérieur, la pièce pointe du doigt les « extrêmes » avec la ferme intention de dénoncer la radicalisation. A la suite de la représentation, un « bord de plateau » a clôturé la soirée.
- **Le 26 mars 2019 : Formation Laïcité et Valeurs de la république** : La Crèche, Salle du Champ Cornu, tout au long d'une journée d'échanges, les divers porteurs de projet ont proposé d'éclaircir les grandes notions qui régissent le fait et les rites religieux au sein de notre société.
- **Le 2 avril 2019 : Prévention de la radicalisation** : La Crèche, Salle du Champ Cornu, en présence des renseignements territoriaux, des outils de prévention au sujet de la « radicalisation » ont été présentés, afin de cerner ce phénomène présent sur l'ensemble du territoire français, même s'il est en retrait dans les Deux-Sèvres. L'intention pour les intervenants n'est pas de faire écho à ce que nous entendons partout, mais bien d'apporter un regard d'experts sur la radicalisation tout en l'adaptant aux champs sportif et socioculturel.



## Expérimentation inclusion sociale des réfugiés par le Sport

Le sport est un puissant vecteur d'inclusion sociale, de tolérance et de respect. Notre projet consiste à créer du lien social et à offrir les meilleures perspectives d'intégration pour les réfugiés, uniquement Bénéficiaires d'une Protection Internationale, en s'appuyant sur l'accueil des clubs sportifs des Deux-Sèvres. Ce projet a débuté en novembre 2019.

L'objectif du CDOS est de s'inscrire dans une démarche expérimentale d'accompagnement de la personne réfugiée BPI en travaillant avec les diverses structures d'accueil de ce public (CPH Parthenay, L'Escale la Colline, La Croix Rouge...) et en collaboration avec les services sport et cohésion sociale de la DDCSPP 79...

### **Nos objectifs :**

- Favoriser l'inclusion sociale par l'activité physique et sportive des réfugiés
- Contribuer au développement de l'estime de soi et amélioration de la santé
- Permettre le développement de leurs capacités psychosociales, de leurs compétences, de leur autonomie à devenir
- S'appuyer sur les clubs sportifs des Deux-Sèvres comme outil d'intégration pour les réfugiés.

Pour lever les freins à la pratique sportive en club, le dispositif permet de reverser une grande partie de l'adhésion au club (licence, cotisation, assurance), une participation symbolique est par contre demandée à chaque réfugié afin de le responsabiliser dans son engagement vis-à-vis du club.

**Le CDOS s'est engagé à coordonner l'action** et à être l'inter-médiateur entre les structures et le mouvement sportif associatif, en assurant également l'ensemble du suivi administratif en lien avec cette action.

## **Label « Valides-Handicapés » : pour une pratique sportive partagée**

---



Créé par le CDOS Gironde, le label « Valides-Handicapés » : pour une pratique sportive partagée est destiné aux clubs sportifs souhaitant accueillir ou accueillant déjà des personnes en situation de handicap. Déployé dans notre département en début d'année 2018, ce label qui deviendra petit à petit totalement néo-aquitain, a pour but de décloisonner les pratiques sportives entre les « valides » et les personnes en situation de handicap tout en mettant en valeur les actions et/ou les projets des clubs. Pour cela, il identifie l'accessibilité des lieux de pratiques sportives (équipements adaptés), la qualité de l'encadrement (adapté et qualifié) pour les personnes ayant besoin d'adaptation pour les principales déficiences (motrice, visuelle, auditive, mentale).

Ce label est attribué pour une durée de 4 ans avec une visite de renouvellement tous les 2 ans pour maintenir les informations des clubs à jour. Le CDOS 79 intervient à plusieurs moments dans le processus de labellisation du club :

- Lors de la première visite : nous nous assurons que leurs locaux soient en mesure d'accueillir des personnes en situation de handicap et nous prenons connaissance du projet du club.
- Lors de la Commission Technique Départementale et la Commission Régionale, deux réunions importantes regroupant divers acteurs du département (DDCSPP 79, CD handisport 79, IREPS 79, ARS DD79, le Département...) et de la Région (DRDJSCS, CROS Nouvelle-Aquitaine, CDOS, CR Sport Adapté, CR Handisport...) missionnés autour du sport et/ou du handicap afin de décider de l'attribution du label.

### Les dates clés du label en 2019 :

- 11 avril : Commission Technique (3<sup>e</sup> vague de labellisation)
- 30 avril : Commission Régionale
- 15 juin : Remise des labels aux clubs pendant l'évènement Sport Handicap 79
- 14 novembre : Commission Technique Départementale (4<sup>e</sup> vague de labellisation)
- 28 novembre : Commission Régionale

NB : La remise des labels de la 4<sup>ème</sup> est prévue pour février 2020.

### Liste des clubs labellisés en 2019 :

- 1) Le Cabri Mellois
- 2) Eole 79
- 3) Stade Niortais Tennis
- 4) Niort Tennis de Table
- 5) CSC Thouarsais Tennis de Table
- 6) GV Aiffres
- 7) GV Top Form
- 8) GV Actigym Echiré St-Maxire
- 9) CEC Dance
- 10) ASPTT Niort

Ils rejoignent les 14 premiers clubs labellisés en 2018 : *Amicale Sportive Niortaise Basket ; Association Gymnique la Givre en Mai ; Avant-Garde de Terves ; Calci-Aire Parapente 79 ; Compagnie des Archers Niortais ; Club de Tir Sportif de Parthenay ; Ecole de Découverte des Sports du Bocage ; Etoile Sportive Saint-Amantaise Football ; Judo Club Thénezay ; Le Cercle des Nageurs du Bocage Bressuirais ; SA Souché Niort et Marais section Karaté, Body-Karaté, Kendo, Iaido ; Stade Niortais Rugby ; Tennis Club de Chauray ; Union des Gymnastes Niortais.*








## MOI JE SUIS SPORT, et vous ?

---

Cette initiative a pour objectif d'aider l'ensemble des acteurs du sport (dirigeants, entraîneurs, sportifs, spectateurs) à défendre les valeurs du sport et à lutter contre les comportements "non civiques", dans le cadre des activités sportives.

Bien que porteur de valeurs, le sport peut être le théâtre de comportements déviants (paroles, gestes, conduites addictives et nocives pour la santé). C'est un phénomène de société que nous ne pouvons pas ignorer, puisqu'il est largement diffusé par les médias nationaux et locaux. Ce besoin est exprimé par les dirigeants de clubs et de comités du territoire à la recherche de solutions collectives pour endiguer ces comportements qui peuvent gâcher l'esprit du sport. Les dirigeants, éducateurs, arbitres et sportifs d'une association sportive, d'un Comité Départemental, sont souvent démunis pour faire face à ces problèmes. Le Label « MOI JE SUIS SPORT, et vous ? » leur permet d'engager leur structure dans une démarche visant à modifier les comportements au quotidien en dehors et/ou sur les terrains de sport.

Le CDOS propose aux associations qui le souhaitent, de s'engager dans une démarche de labellisation de leur structure. Il s'agit d'inciter les membres de l'association à agir sur au moins deux thèmes parmi une liste de 5, représentant les valeurs fondamentales du sport. Chacune symbolisée par une des couleurs des anneaux olympiques :

-  Combattre les incivilités et la violence
-  Lutter contre les discriminations
-  Adopter une démarche éco-responsable
-  Valoriser le sport santé et vaincre le dopage
-  Prévenir des risques routiers (liés à la troisième mi-temps : fatigue, alcool, drogue)

Pour chaque thème, l'association décline une liste d'engagements à mener au quotidien. Une fois que la liste d'engagements est finalisée, la commission « Valeurs du sport » valide la demande de labellisation. La signature des chartes qui officialise la labellisation de l'association se déroule lors d'un temps fort (manifestation sportive, Assemblée Générale...), en présence d'élus locaux, des services de l'Etat, de représentants du mouvement sportif et de la Presse.

« MOI JE SUIS SPORT, et vous ? » en Chiffres (arrêtés au 31 décembre 2019)

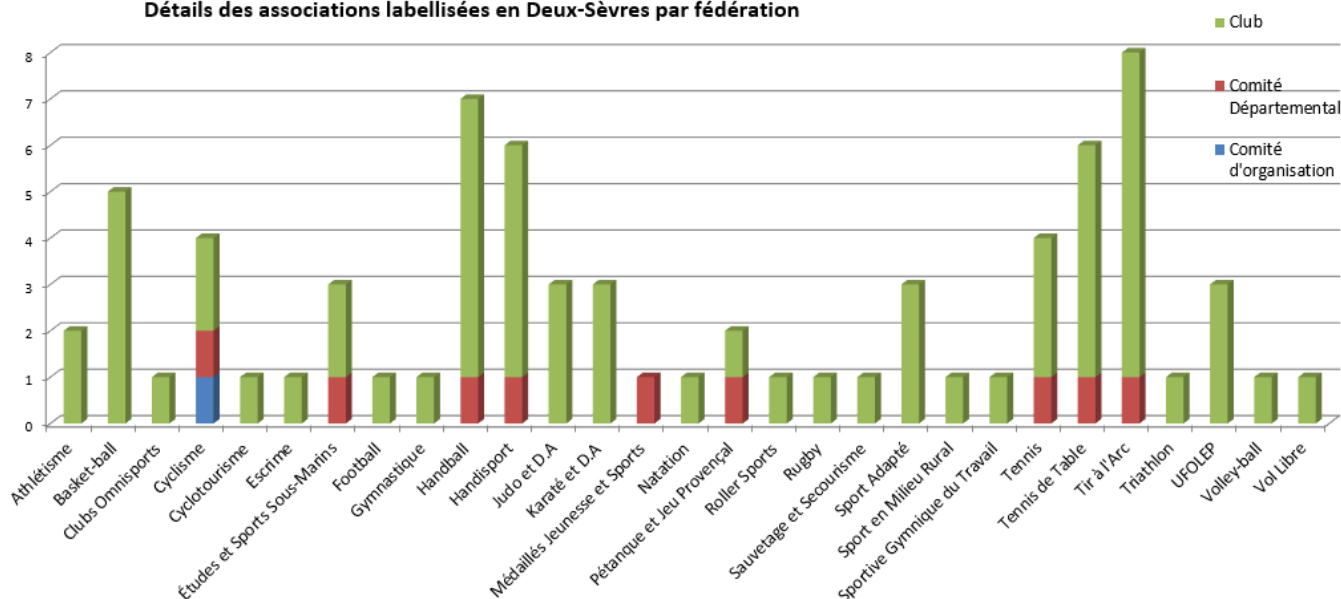
62 associations labellisées, issues de 29 fédérations différentes (sachant que 10 clubs ont une double ou une triple affiliation)

9 comités départementaux – 52 clubs – 1 comité d'organisation

235 chartes signées, réparties ainsi :

- Combattre les incivilités et la violence : 57
- Lutter contre les discriminations : 42
- Valoriser le sport santé, vaincre le dopage : 49
- Adopter une démarche éco responsable : 55
- Prévenir des risques routiers : 32

Détails des associations labellisées en Deux-Sèvres par fédération



## Déploiement d'outils de prévention et réglementation autour du sport



A l'aide de l'appel à projet annuel MILDECA, depuis plusieurs années le CDOS développe des outils ou édite des outils existants pour les diffuser en nombre dans les réseaux deux-sévriens. En fin d'année 2019, les supports suivants ont été imprimés et sont à la disposition gratuite du mouvement sportif :

- Affiches « Sport et médicaments, pas n'importe comment » (format A2)
- Affiches « L'offre d'alcool en milieu sportif » (format A2)
- Affiches « Problème de jeu ? » (format A2)
- Affiches « Boisson énergisante = même problème que l'alcool » (format A2)
- Affiches « Conséquences de l'alcool sur le corps du sportif » (format A2)
- Panneaux « Protection des mineurs et répression de l'ivresse publique » (format A4)
- Livrets « Guide de prévention et de réglementation sport & alcool » (format A5)
- Brochures « Se doper ou pas ? » (format « poches »)

## Femmes et sport



En collaboration avec le CROS et les 11 autres CDOS de Nouvelle-Aquitaine, le CDOS 79 a recensé via un questionnaire la mixité en Deux-Sèvres des équipes dirigeantes dans les organes déconcentrés des fédérations sportives. Sur les 47 Comités Départementaux sondés, seulement 12 ont répondu au questionnaire. La part homme/femme est de 72%/28%.

Cette démarche a permis également de mettre à jour notre base de données pour communiquer de manière plus ciblée. Un rassemblement de dirigeant(e)s, collégien(ne)s, lycéen(ne)s, volontaires en service civique a été organisé lors du festival du livre sportif et du documentaire sportif de Bressuire le 29 novembre. 476 personnes ont participé simultanément dans deux salles de cinéma à un « ciné-débat-quiz ». Le documentaire sur la parité homme-femme « A land shaped by a women » a été choisi par la Ville de Bressuire dans le cadre leur programmation du festival. A l'issue de ce documentaire, deux personnes du CDOS (Patrick MACHET et Joël PIGEAU) se sont occupés d'animer un débat et un quiz sur la féminisation du sport dans le Bressuirais, en passant par les Deux-Sèvres, jusqu'aux Jeux Olympiques. Le concept de « ciné-débat-quiz » a marché, les salles étaient pleines, le public participatif, surtout auprès des collégien(ne)s.



## Service National Universel

---

Le Service National Universel (SNU) est un projet d'émancipation de la jeunesse, complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en œuvre poursuit les objectifs suivants :

- la transmission d'un socle républicain,
- le renforcement de la cohésion nationale, qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la valorisation des territoires,
- le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle.

Le SNU remplacera, au terme de son extension à l'ensemble d'une classe d'âge, la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le SNU s'adresse à tous les jeunes de 15 à 17 ans et s'articule en trois étapes clés : un séjour de cohésion de deux semaines, une mission d'intérêt général de 12 jours ou au minimum 84 heures, puis la possibilité d'un engagement volontaire d'au moins 3 mois.

Le « Sport » servira d'outil pour les 3 phases. Au regard des retours des expérimentations des séjours de cohésion en 2019, l'activité physique était déclarée trop insuffisante par les jeunes volontaires. C'est donc un axe d'amélioration prioritaire pour les prochains séjours de cohésion. Pour la phase 2, le sport fait partie des 9 thématiques ciblées, les associations loi 1901 avec un objet sport proposant des missions au service de l'intérêt général pourront être des structures d'accueil. Pour la phase 3, une mission en service civique dans le sport ou un engagement associatif sportif font parties des formes d'engagement attendues.

Concernant les Deux-Sèvres, le CDOS est associé aux travaux depuis novembre et a été pré-fléché par la DDCSPP et la DSDEN pour participer à l'ensemble des groupes projet (4). Pour le séjour de cohésion prévu au Lambon du 22 juin au 3 juillet 2020, nous avons proposé d'organiser une journée olympique le mardi 23 juin. Nous donnerons également un coup de main à mobiliser des personnes pour l'encadrement du séjour, ainsi que pour les orienter vers d'autres intervenants diplômés extérieurs si nécessaire.

### **Partenaires :**

*Par ordre alphabétique*

ARS DD79

Associations labellisées « MOI JE SUIS SPORT, et vous ? »

Associations labellisées « Valides-Handicapés »

Centre Mélioris Le Grand Feu

Comités Départementaux Handisport et du Sport Adapté

CNOSF - ANS

Département des Deux-Sèvres

DDCSPP 79 - DRDJSCS Nouvelle Aquitaine

Etablissements scolaires cités

Fédération Familles Rurales 79

Groupe Pluri-Associatif

IREPS Nouvelle-Aquitaine – antenne 79

Ligue de l'Enseignement 79

Mouvement Olympique et Sportif de Nouvelle-Aquitaine

Paris 2024

Préfecture des Deux-Sèvres – MILDECA – FIPDR

Préfecture Nouvelle Aquitaine - SGAR

Structures passant par l'agrément d'intermédiation du CDOS

Villes de Bressuire et de La Crèche

# Sport & Professionnalisation

**Responsable : Patrick HENRI**

*Membres : Laëtitia QUÉMÉRÉ, Nadine SECHET, Régis LECOT, Sébastien GUITARD, Philippe MOREAU, Thierry BOUZANNE et Patrick MACHET*

*Salariés Référents outils de communication : Joël PIGEAU, Emmanuelle DELPEUCH et Carine BAQUIER*

*Salariées Référentes CRIB : Emmanuelle DELPEUCH et Emilie HUREAU*

*Salariées Référentes formation : Emmanuelle DELPEUCH, Gwendoline BATIOU*

## Objectifs :

Soutenir la vie associative et le Bénévolat.

Accompagner la professionnalisation du secteur associatif sportif.

Organiser et proposer une offre de formation diversifiée aux bénévoles et aux professionnels du département.

Permettre aux acteurs du mouvement sportif d'accéder à de l'information pertinente et leur proposer des outils pratiques.

## 1. Soutien à la vie Associative et à la Professionnalisation



### L'accompagnement individuel des associations (service CRIB)

Grâce au soutien des financeurs, la commission « sport et professionnalisation », par le biais du **Centre de Ressource et d'Information pour les Bénévoles (CRIB)**, a œuvré pour soutenir les bénévoles des associations sportives du département dans l'administration de leurs clubs et comités.

#### Les actions déployées :

- Proposition d'accompagnements individuels aux associations
- Collecte et diffusion d'informations pertinentes
- Accompagnement de la professionnalisation au sein des associations
- Prise en charge de la gestion des paies et déclarations sociales d'associations
- Développement de nouveaux outils d'aide à la gestion associative

Il s'agit d'accompagner les dirigeants d'associations dans la réalisation des tâches administratives ou autres qui leur incombent, soit en leur apportant **un premier niveau d'informations**, soit **en les prenant en charge**, soit en les orientant vers un interlocuteur compétent.

Pour sa 16<sup>ème</sup> année de fonctionnement, ce service est de plus en plus sollicité.

**A noter :** sont exclus des statistiques les accompagnements individuels directement liés au service de gestion des paies et des déclarations sociales classiques.

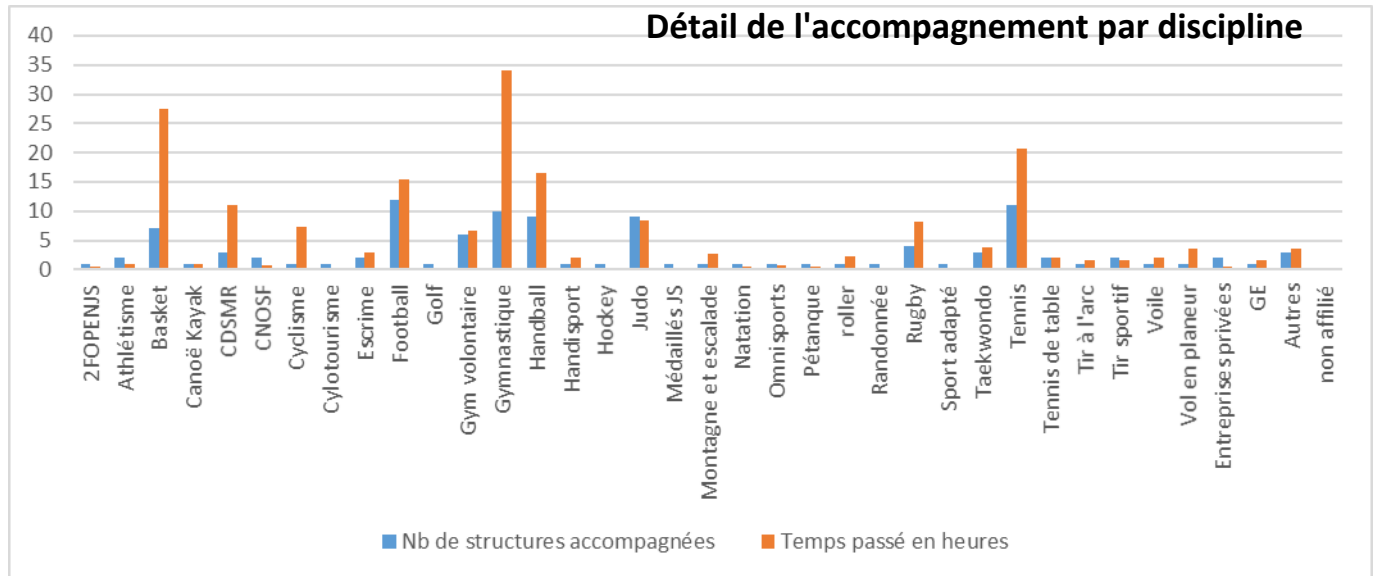
#### Les bénéficiaires :

- **Quelles structures ont sollicité le service CRIB en 2019 ?**
  - 81 Clubs et associations
  - 15 Comités départementaux sur 43 en activité en 2019
  - 3 Ligues et comités régionaux
  - 3 Groupements d'Employeurs
  - 6 Autres structures
  - Soit au total, **108 structures** ont bénéficié d'un accompagnement du CRIB



- **Quelles disciplines ?**

- 33 disciplines ont bénéficié du service d'accompagnement sur les 84 pratiquées en Deux Sèvres
- Parmi ces 33 disciplines, celles qui ont le plus sollicité le CRIB sont les activités « avec un fort nombre de licenciés et qui sont également fortement professionnalisées » : Gymnastique, Basket, Tennis, Handball, Football, Judo, etc.



- **Quel volume d'intervention ?**

Le CRIB a été sollicité à 293 reprises (234 en 2018) par 108 structures différentes (96 en 2018).

- **En temps :**

L'ensemble de ces interventions représente **192 heures d'accompagnement** en 2019 (173 heures en 2018).

On observe de grandes disparités quant au temps accordé à chaque structure. La durée des accompagnements peut varier de **5 minutes à plus de 11 heures**, ce qui explique, bien entendu, l'aspect individualisé et spécifique du service apporté aux structures.

**Les accompagnements les plus importants ciblés en 2019 :**

- **30 %** des interventions portent sur la législation du travail et l'application de la CCNS,
- **20%** sur les sujets autour du social (paie...),
- **12%** sur le calcul du coût de l'emploi,
- **11 %**, des accompagnements dans les démarches administratives et réglementaires,
- **10 %** sur la comptabilité et la trésorerie,
- **10 %** sur la réglementation et les aspects juridiques.

Cette année, beaucoup d'interventions ont encore lieu autour de la législation du travail, mais on sent une évolution des autres thématiques. Les employeurs sont soucieux d'être en accord avec le cadre législatif et deviennent plus « rigoureux » au niveau des divers aspects liés à la vie associative et à la fonction employeur.

**On observe en 2019** comme en 2018, un basculement des accompagnements « plus classiques » vers **des accompagnements plus complets** autour du financement des projets associatifs. Les dirigeants prennent conscience du besoin de travailler leur projet associatif, le financement global des actions pour pérenniser les emplois. Ils cherchent à diversifier les ressources, à repositionner l'emploi sur des missions plus structurantes.

Ce sont les conséquences liées à la baisse ou à la perte de financements publics pour nos associations sportives. Les clubs se sentent fragilisés, certains craignent « de ne pas pouvoir boucler la saison financièrement » et sont en difficulté pour maintenir les emplois au sein de leur association. Nous les soutenons au mieux afin de trouver des solutions durables face à ces problématiques.

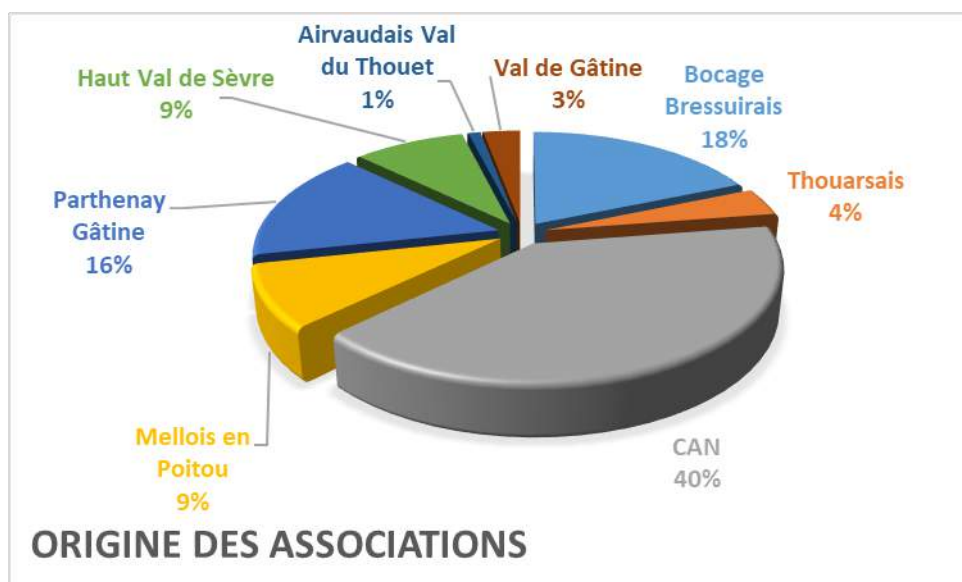
- **Le CRIB est-il bien identifié par les associations ?**

- 35% sont des nouvelles associations usagères du CRIB en 2019,
- 65% sont fidèles d'année en année

Les associations sportives du département connaissent notre service, il est identifié comme un soutien de qualité à la vie associative et nous sollicitent en fonction de leurs besoins. La hausse de nouveaux usagers devient en conséquence moins importante. Par contre, **le volume de sollicitations est dense**, nous avons certaines périodes avec des délais d'attente assez importants avant la prise en charge des associations par notre chargée de mission.

- **Couverture du territoire par le CRIB ?**

Bien qu'étant localisés à Niort, les services du CRIB bénéficient aux associations des diverses communautés de communes et d'agglomérations des Deux-Sèvres.



- **Associations employeurs / non employeurs ?**

- **76 associations « employeurs »** : 72 % des interventions, chiffre stable depuis 3 ans.
- **7 associations « employeurs en cours »** : Ces interventions sont destinées à accompagner les associations dans leurs démarches de professionnalisation. C'est un chiffre qui est en augmentation cette année.
- **23 associations « non employeurs »** : chiffre en hausse pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive et en lien avec la comptabilité, la réflexion autour de la mise en place d'un emploi (sans pour autant concrétiser le projet), le projet associatif et son financement.

- **Détails des interlocuteurs**

Les interlocuteurs principaux restent :

- Le président : 45 % des cas
- Le trésorier (29 %).

- En 2019, le salarié représente à peine 8% des interventions contre 23% en 2018. C'est le pourcentage le plus bas depuis de nombreuses années. On peut l'analyser de 2 manières différentes : les élus associatifs « reprennent » toute leur légitimité et leur fonction en tant qu'employeur ; « et/ou » les démarches administratives et financements de projets sont moins confiés aux salariés qui reviennent à des missions de « terrain ». Serait-ce une évolution qui s'opère au niveau de la professionnalisation des associations ?

## Les besoins des associations

- **La répartition des interventions par thèmes abordés avec les associations**

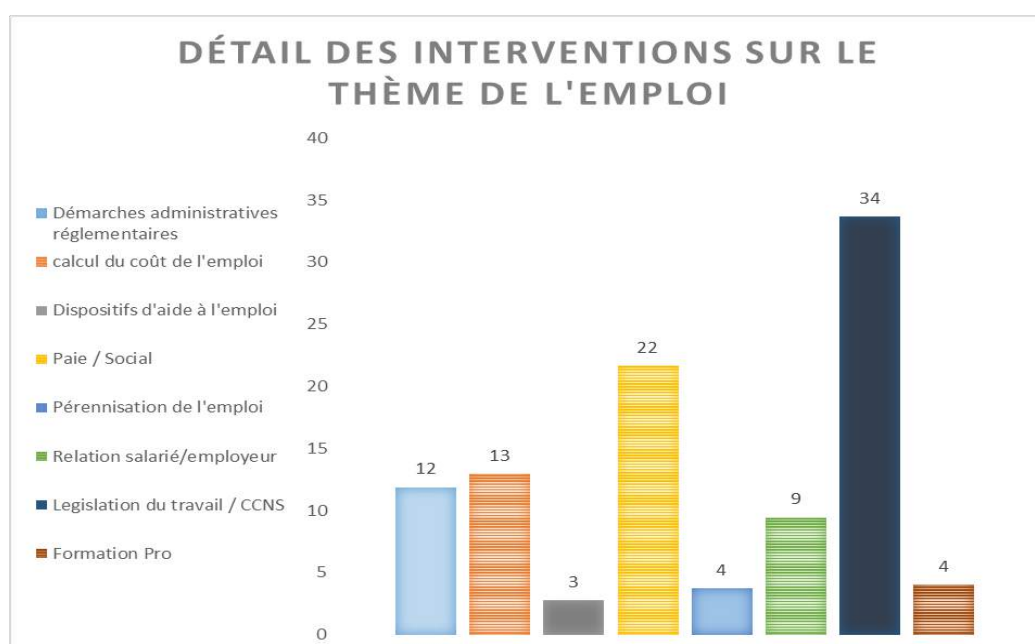
	Emploi	Compta/ trésorerie	Projet associatif	Financement de l'asso.	Juridique	Subvention	Prestation de service	Autres
Volume horaire	126h	14h	9h	12h	13h	8h	5h	6h
Pourcentage	66%	7%	5%	6%	7%	4%	2%	3%

Depuis la création du CRIB, les questions liées à **l'emploi** restent l'objet principal des accompagnements du CRIB **avec 66 % d'interventions** sur ce thème en 2019.

En 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> place arrivent, les questions relatives à la comptabilité suivies de près par tous les aspects réglementaires et juridiques de l'association.

Depuis quelques années, les accompagnements étaient essentiellement ciblés vers la recherche de solutions de financement de l'emploi en partie ou en totalité. Nous avons essayé d'amener les associations à avoir une réflexion plus globale, à trouver des solutions pérennes autour du projet associatif et ainsi à une meilleure compréhension des enjeux financiers dans leur association. Aujourd'hui, nous constatons bien une évolution des accompagnements dans ce sens, avec une plus grande diversité de thématiques accompagnées.

- **Détails des interventions sur le thème de l'emploi**



Beaucoup d'interventions ont porté sur les thèmes « législation du travail/application de la CCNS » et « paie/social ».

« *Mais quels sont les droits et devoirs de l'employeur mais aussi ceux du salarié ?* » Les bénévoles associatifs sont clairement démunis sur tous ces sujets mais ils n'hésitent plus à nous interpeller :

- D'un côté des bénévoles employeurs en fonction depuis plusieurs années, qui sont relativement au fait de la CCNS avec souvent une bonne compréhension de la réglementation nous sollicitent sur des questions précises,
- Et de l'autre, l'émergence de bénévoles accédant à des fonctions d'employeurs en situation de méconnaissance totale de leurs droits et devoirs d'où des accompagnements plus lourds mais constructifs.

Concernant la 2<sup>ème</sup> catégorie de bénévoles, **tous n'ont pas connaissance de notre service CRIB et dès lors, il existe un risque fort de précarisation avec parfois des risques élevés pour les salariés en matière de couverture sociale** (pas de connaissance des minimas conventionnels, pas de déclaration des accidents du travail, des salariés non indemnisés en cas d'arrêt maladie...).

Il paraît important que chaque comité départemental sensibilise leurs clubs à ces problématiques et les informe sur la possibilité d'être accompagnés par le CRIB.

Malgré tout, nous mettons l'accent à former ces néo-employeurs. Nous coanimons 3 à 5 formations dans le cadre du collectif de formation des bénévoles en Deux-Sèvres sur les thématiques autour de l'emploi. Ce qui déclenche aussi de nouveaux accompagnements.

## Les chiffres clés en 2019

- Le CRIB a répondu aux attentes de **108 associations** différentes au cours de **293 sollicitations** ;
- **192 h** en accompagnement individuel ;
- **66 %** des interventions sur le **thème de l'emploi** dans l'association ;
- **40 minutes** d'accompagnement en moyenne pour chaque association bénéficiaire ;
- **23 %** des accompagnements ont été réalisés **lors de RDV**, **70 %** sous forme **d'échanges téléphoniques** et le reste par mail. Ces 2 dernières années, les sujets d'accompagnements se complexifient, les bénévoles privilégient les échanges téléphoniques ou physiques. Aujourd'hui, à l'heure du « tout dématérialisé » notamment au niveau des démarches administratives ou de divers services, **pouvoir « parler » et poser des questions permet de rassurer ses bénévoles sur le bien-fondé de leurs actions.**



## Le service de gestion des paies

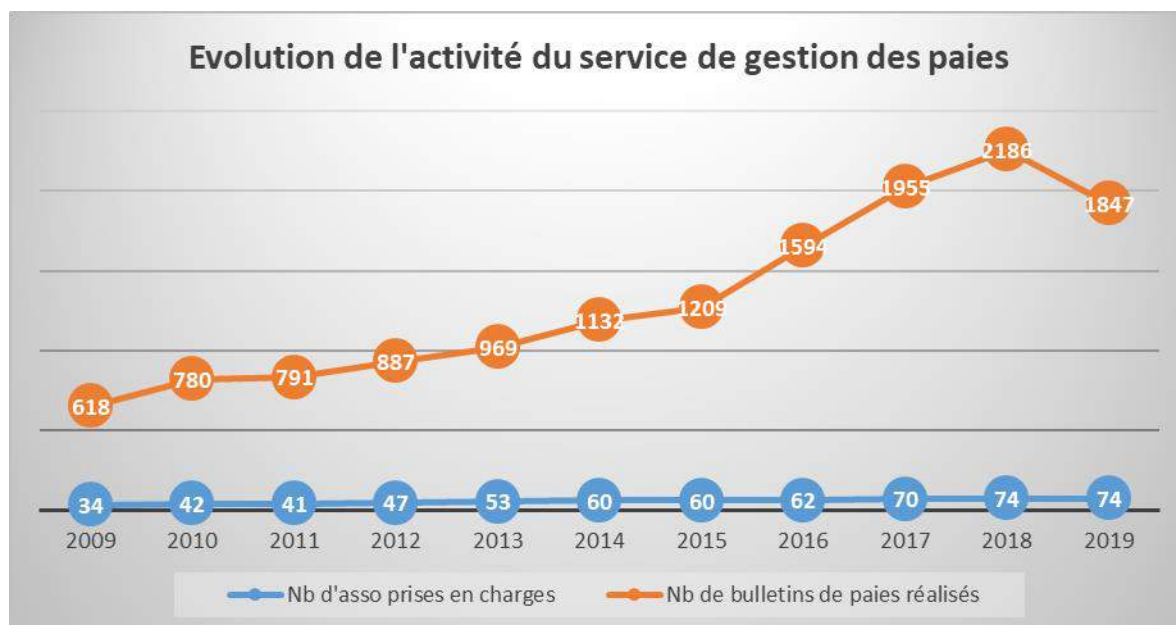
Tiers de confiance de l'URSSAF depuis plusieurs années, et grâce au logiciel « Impact Emploi Association », mis à disposition du CDOS par l'ACCOSS (URSSAF), le CRIB soutient les associations employeuses dans la gestion administrative des salariés en réalisant pour elles, les bulletins de paie et les déclarations sociales.

Suite à la mise en place de la DSN en 2017, nous avons accueilli beaucoup de nouvelles structures. Depuis le nombre d'utilisateurs s'est stabilisé. A chaque nouvelle réforme comme la formation professionnelle en 2019, le prélèvement à la source en 2018..., nous sommes impactés en termes de sollicitations d'un point de vue technique, administratif et c'est source d'inquiétude pour bon nombre d'associations.

Toutes ces sollicitations ne sont pas comptabilisées comme peuvent l'être celles des accompagnements CRIB, mais demandent beaucoup d'énergie de la part des 2 gestionnaires de paies.

Ce sont donc, **74 associations** qui ont bénéficié de ce service en 2019 et **220 salariés** (250 en 2018 et 222 en 2017) qui ont été pris en charge. Cela représente **1847 bulletins** de paie réalisés en 2019 (2186 en 2018 et 1955 en 2017) soit une moyenne de **154 bulletins édités chaque mois** (182 en 2017 et 163 en 2016).

**Cette baisse** correspond précisément au départ du GESA au 1<sup>er</sup> janvier 2019, notre logiciel, ne permettant pas de gérer des structures à plus de 11 ETP.



## BasiCompta



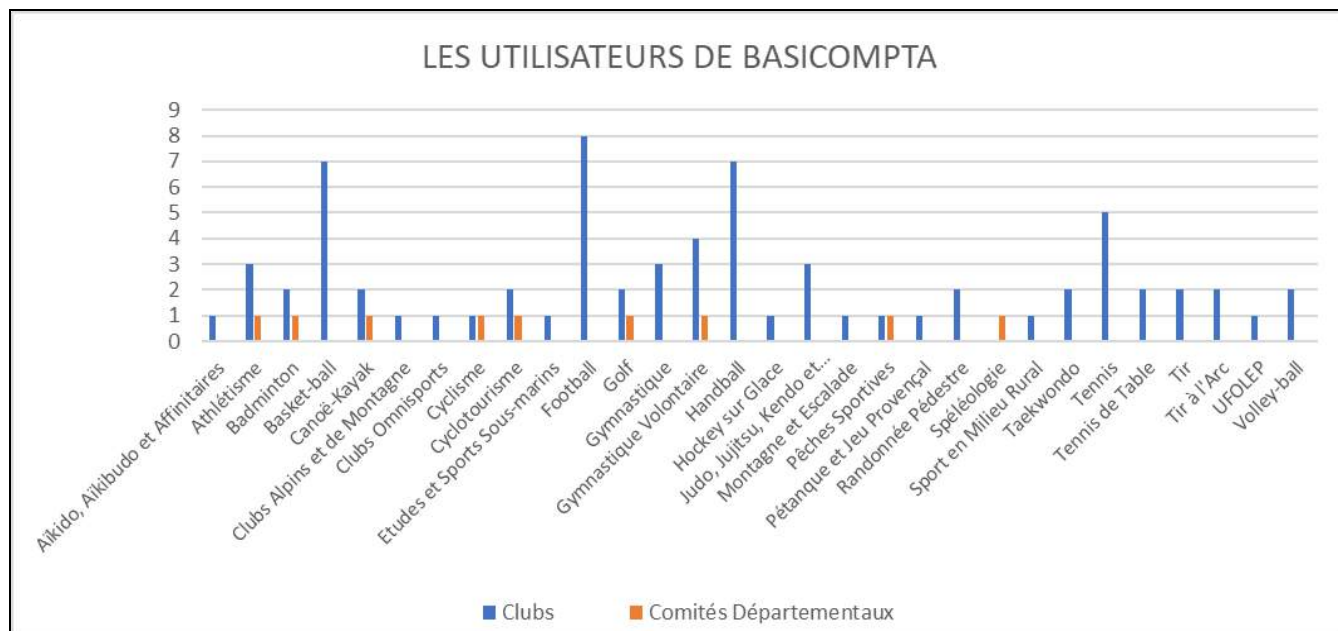
Depuis 2011, ce service est intégré à l'offre d'outils mis à disposition des bénévoles d'associations sportives du département : le logiciel BasiCompta, développé par le CDOS de la Vienne, propose une aide à la comptabilité.

Adapté aux associations sportives, il s'adresse en particulier aux dirigeants et trésoriers des associations sportives n'ayant pas ou peu de connaissances dans le domaine de la comptabilité.

BasiCompta propose les fonctionnalités suivantes :

- **Saisir les pièces comptables** très simplement. On retrouve les libellés de comptes propres aux associations sportives en quelques clics ;
- **Bénéficier d'un journal** permettant de visualiser, rechercher et modifier un enregistrement ;
- Editer automatiquement le **compte de résultat au format Cerfa**, nécessaire pour les demandes de subventions ;
- Editer automatiquement le **bilan comptable** de l'association ;
- Réaliser un **suivi de sa comptabilité par action** (tournoi, école de sport...) ;
- Suivre les **soldes bancaires** ;
- Gérer les **amortissements** ;
- Saisir des **charges et produits constatés d'avance** ;
- Faciliter le **transfert de la comptabilité** d'un trésorier à un autre ;
- **Bénéficier de l'accompagnement** du CDOS sur demande.

Proposé aux clubs et comités deux-sévriens depuis novembre 2011, l'année 2019 a permis de poursuivre le déploiement de cet outil dans les clubs et comités du département. Cette année, **13 nouvelles associations** ont souscrit au service BasiCompta, ce qui porte à **93 le nombre d'associations utilisatrices** au 31/12/2019, issues de **33 disciplines différentes**.



## Le groupement d'Employeurs Sport & Animation 79



Le Groupement d'Employeurs Sport et Animation 79 créé en février 2014 est une association loi 1901 qui permet à des associations et à des collectivités territoriales de s'associer pour créer et partager des emplois qu'elles n'auraient pas pu porter seules.

Le CDOS et la ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres sont les membres fondateurs du GESA 79.

Le GESA 79 a vocation à se développer pour répondre principalement aux besoins d'emplois partagés au sein des associations sportives du département mais aussi auprès d'associations d'éducation populaire et de collectivités locales. Les objectifs sont de lutter contre la précarité de l'emploi et de favoriser la professionnalisation dans les bassins économiques.

Le CDOS est présent au côté du GESA 79 pour l'aider à se développer et à se structurer.

**Au 31 décembre 2019, le GESA 79 comptait 38 salariés soit 23,35 ETP.**

## 2.La Formation des bénévoles en 79

### Le Collectif de Formation des Bénévoles 79

---



Le collectif "formation des bénévoles 79" a été fondé en 2003 par des associations, convaincues que l'éducation permanente, valeur fondamentale de l'éducation populaire et du mouvement sportif, permettait à tous de se former tout au long de la vie.

Depuis 2003, le Comité Départemental Olympique et Sportif des Deux-Sèvres, la Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres, Niort Associations et la Fédération Départementale des Foyers Ruraux ont regroupé leurs moyens pour proposer et animer ce dispositif de formation en soirées.

Ils ont été rejoints depuis par de nouveaux partenaires : la maison des Associations de Bressuire, la Fédération Départementale des Familles Rurales, la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre et du Thouarsais et en 2017 par l'Union Régionale des Foyers Ruraux, remplaçant la fédération des Foyers Ruraux. Ce qui porte à **8 le nombre de structures actives dans ce dispositif**.

Ce collectif est également activement soutenu par la mission Vie associative de la DDCSPP 79.

#### ***Les caractéristiques de l'offre :***

L'animation des différentes formations proposées est prise en charge par les permanents des structures membres et **l'offre de formations y est très diversifiée**.

Les formations en soirée sont réparties **sur tout le département** et nous intervenons au sein des divers territoires.

**Le site Internet** <http://formationdesbenevoles79.fr/> permet une navigation, un accès à la programmation annuelle et une inscription simplifiée pour les bénévoles.

La mise en place, chaque année, **de formations « à la carte »** est une réponse à un besoin exprimé par les bénévoles et souhaitant notamment, donner une suite aux formations programmées et/ou exprimant des besoins supplémentaires et/ou complémentaires.

**L'animation des formations est assurée par des professionnels** qui accompagnent au quotidien des associations.

#### ***Le bilan de l'action du collectif 2019***

- **30 formations** ont été réalisées,
- Un nombre de journées /stagiaires **en hausse cette année, avec 337 soirées stagiaires réalisées**,
- Le CDOS a participé à l'animation de 9 formations en 2019, notamment autour du thème de l'emploi et des ressources associatives.

#### **La participation aux formations en 2019**

Suite au départ de 2 structures au sein du collectif de formation des bénévoles en 2017, nous n'avions pas pu proposer autant de formations que les années précédentes. Depuis, nous sommes revenus au rythme initial des formations réalisées.

Par contre, **le taux de participation par formation est en hausse** (moyenne de 11,20 participants/formation en 2019 contre 9,20 en 2018). Nous avons programmé quelques formations avec de forts taux de participation et avec parfois l'obligation de bloquer les inscriptions. Il faut aussi

relativiser ce chiffre car en 2018 certaines soirées étaient limitées à 10 participants, pour des raisons techniques.

Nous avons modifié notre mode de communication afin de mieux promouvoir toutes ces formations à destination des structures sportives. En conséquence, le taux de participation des **bénévoles du mouvement sportif est très important, il représente 55% des associations participantes** soit 185 journées stagiaires.

	2017	2018	2019
Nombre d'associations inscrites	119	147	125
Nombre de formations proposées	34 proposées 23 réalisées	36 proposées 33 réalisées	40 proposées 30 réalisées
Nombre de journées/stagiaires réalisées	292	304	337



## L'action Formation du Réseau CROS-CDOS de Nouvelle-Aquitaine

### *La mise en forme d'une offre de formation régionale unifiée*

Il s'agit d'une application concrète d'une des résolutions prises par l'ex Commission Nationale des Territoires du CNOSF, qui regroupe les CROS et CDOS de France et qui vise à **coordonner et à mutualiser les actions de formation à l'échelle du territoire régional**.

Le CROS et les CDOS de l'ex Poitou-Charentes, fonctionnant en Réseau CROS/CDOS, ont constitué dès 2012 une commission régionale de formation et ont travaillé à la mise en place d'une seule et unique offre de formation à destination des acteurs du mouvement sportif, dirigeants, bénévoles et salariés. En 2018, suite à la fusion du CROS Nouvelle-Aquitaine, nous avons fait le choix de poursuivre notre offre de formation en réseau ex Poitou-Charentes afin de ne pas pénaliser les bénévoles de ce territoire. En 2019, l'objectif était de déployer ce dispositif à l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine afin **d'harmoniser l'offre de formation** sur le territoire, de **mutualiser les ressources et les publics** pour pérenniser chaque formation, et de **permettre à chaque acteur du mouvement sportif d'accéder à de la formation** quels que soient ses besoins et ses contraintes.

Ce dispositif est mis en place afin de promouvoir le droit de chacun à se former tout au long de la vie et contribuer ainsi à la professionnalisation des structures associatives sportives.

Cette offre de formation s'organise en 3 niveaux :

- 1<sup>er</sup> niveau : « **Autoformation, se former en toute liberté sur Internet** », piloté et animé par le CROS



- 2<sup>ème</sup> niveau : « **Soirées thématiques, échanger avec des spécialistes le temps d'une soirée** », piloté et animé dans chaque département par le CDOS du territoire. En Deux-Sèvres, ce niveau s'articule entre autres, avec le travail mené par le collectif « Formation des Bénévoles 79 »
- 3<sup>ème</sup> niveau : « **Formation pro, se former pour approfondir ses connaissances et développer ses compétences** », organisé sur les plans administratifs, financiers et pédagogiques par le CROS Nouvelle-Aquitaine, avec le soutien technique et logistique des CDOS en ex Poitou-Charentes.

Il n'y a pas eu de catalogue, ni de formation à proposer sur tout le 1<sup>er</sup> semestre 2019. Le 1<sup>er</sup> « Catalogue des formations en Nouvelle-Aquitaine » a vu le jour en septembre 2019 pour la saison sportive 2019-2020.

### **Le bilan des Formations du Réseau CROS-CDOS de Nouvelle-Aquitaine 2019 :**

**Soirées thématique spécifique sport** (hors collectif de formation des bénévoles) :  
« Activité physique sur prescription médicale dans mon club », 43 participants

#### **Formations Pro :**

Depuis 2015, suite au succès rencontré par notre dispositif, les besoins en formation ont été presque doublés, mais nous avons été rapidement confrontés au manque de fonds CNDS pour en assurer le financement. Notre choix s'est alors porté vers une participation de 25% des frais pédagogiques pour chaque formation, nous permettant d'augmenter notre capacité d'accueil.

**La fusion du CROS a généré une véritable inertie dans la mise en place du dispositif en 2019.** Tous les ex CROS ne fonctionnaient pas sur le même modèle de formations.

Nous avons eu de véritables difficultés organisationnelles en 2019, malgré cela le CDOS 79 a maintenu ses efforts pour mettre en place 2 formations au dernier trimestre 2019.

Le bilan est lourd, seulement 2 CDOS, Charente-Maritime et Deux-Sèvres ont mis en place des formations en Nouvelle-Aquitaine en 2019.

Au total : 6 formations organisées en Nouvelle-Aquitaine et 51 journées stagiaires en 2019.

Contre, 16 formations qui ont été organisées à l'échelon ex région Poitou-Charentes en 2018, représentant 163 journées de formation stagiaires (279 en 2017, 444 en 2016).

## **3. Communication**

### **Site Internet**



<http://cdos79.fr>

Modernisé en 2019, le site Internet du CDOS 79 est conçu pour être un outil au service de tous les acteurs du monde sportif départemental. Il permet à tous de mieux connaître le CDOS des Deux-Sèvres, sa ligne politique et ses actions, mais aussi de disposer d'informations fiables et pertinentes relatives au monde sportif.

Une page dédiée aux actualités est également relayée par la newsletter, et permet ainsi aux non abonnés d'accéder aux informations repérées par le CDOS.

**69 articles d'actualité** sont parus lors de l'année civile 2019.

Il y a en moyenne près de **1522 visiteurs par mois**, sur le site Internet du CDOS, pour un total de **127 353 pages vues en 2019**, soit **10 613 pages par mois**.



## Newsletters

---

Pour informer l'ensemble des interlocuteurs du CDOS, une newsletter est envoyée régulièrement. Cette lettre électronique a pour objectif de résumer en quelques articles l'essentiel de l'actualité extra-sportive du moment et de mettre à la disposition des bénévoles, des outils en ligne sur le site Internet du CDOS. Cette lettre a été mise en place pour que chacun puisse avoir accès facilement à une sélection d'informations sportives et associatives. En quelques minutes, notre sélection d'articles permet de « surfer » sur le site du CDOS de façon optimale. Tous les mois, nous nous adressons à **2 242 destinataires** dans notre newsletter (clubs, comités, municipalités, collectivités, médias et autres partenaires du CDOS).

La newsletter a pour vocation d'informer les dirigeants sur l'actualité sportive (hors résultats) nationale et locale, mais également de leur présenter des outils utiles à la gestion de leur association : avenants à la CCNS, actualités juridiques ou sociales, logiciels gratuits, outils en ligne... **5 newsletters** ont été envoyées en 2019.

## Page Facebook

---



[@CDOS79](https://www.facebook.com/CDOS79)

La page Facebook nommée "CDOS Deux-Sèvres" offre diverses possibilités, à la fois pour la structure et pour les acteurs du mouvement sportif :

- Les dernières actualités concernant le mouvement sportif sont directement publiées sur le mur d'actualité de la page Facebook, il est donc très simple de suivre les dernières infos du moment.
- On retrouve sur la page les coordonnées du CDOS 79, diverses informations concernant la structure mais aussi un lien vers son site internet.
- Avec la page Facebook, il est possible de rester informé des différents événements organisés par le CDOS 79 au cours de l'année et ainsi montrer son intérêt pour un événement, réunion, conférence, etc. Avec Facebook, c'est donc d'une manière très simple que le CDOS 79 souhaite être au plus proche des acteurs du mouvement sportif en Deux-Sèvres en proposant une accessibilité et une facilité d'utilisation qui conviendra au plus grand nombre.

Pour profiter des nombreux avantages de la page Facebook du CDOS 79, il vous suffit de posséder un compte Facebook et "d'aimer" la page "CDOS Deux-Sèvres".

**Le CDOS a plus de 564 abonnés !**



Aujourd'hui la recherche d'une activité sportive passe essentiellement par internet, il devient indispensable d'être présent sur la « toile ». C'est pourquoi le CDOS Deux-Sèvres a souhaité offrir aux clubs, comités, mais aussi au grand public une vitrine de référence : [www.annuairedusport.fr/79](http://www.annuairedusport.fr/79)

Depuis sa mise en ligne en août 2012, ce référencement gratuit est géré par le CDOS et recense bon nombre de demandes de mise à jour des données transmises directement par les acteurs du mouvement sportif chaque année. Vous aussi, **vérifiez dès à présent vos coordonnées et signalez si nécessaire une mise à jour d'un simple clic !**

Ce travail réalisé sur notre base de données nous permet d'extraire et de traiter les chiffres suivants :

- Environ **100 000 licences** prises en 2019, soit environ **une personne sur 4** en Deux-Sèvres
- **2 406** bénévoles – dirigeants en activité sont enregistrés dans notre base de données
- **1 277** associations répertoriées
- **84** fédérations différentes sont représentées par au moins un club dans le département, **41** d'entre-elles n'ont pas de Comité Départemental
- **129** salariés en activité sont enregistrés dans notre base de données
- **43** Comités Départementaux

### Partenaires :

*Par ordre alphabétique*

CNOSF

Comités Départementaux

Département des Deux-Sèvres

Communauté de Communes du haut Val de Sèvre

Communauté de Communes du Thouarsais

CoSMoS

DDCSPP 79 – ANS

Fédération des Familles Rurales des Deux-Sèvres

Groupement d'Employeurs Sport & Animation des Deux-Sèvres

Ligue de l'Enseignement

Niort Associations

Réseau CROS-CDOS Nouvelle-Aquitaine

Union régionale des Foyers Ruraux

Ville de Bressuire

# Sport & Politiques Publiques et Haut Niveau

---

**Responsable : James MAZURIE**

*Membres : Bernard SIMONNET, Patrick HENRI, Thierry BOUZANNE, Arlette JOLY,  
Nadine SECHET, Régis LECOT, Philippe MOREAU et Patrick MACHET*

*Volontaire : Sophie BAILLE*

*Salariés Référents : Joël PIGEAU et Emmanuelle DELPEUCH*

## **Objectifs :**

Faire reconnaître le sport comme un acteur incontournable dans la vie des territoires.

Se positionner en tant que Centre de Ressources pour les collectivités, en particulier pour le label "Terre de Jeux 2024" et les candidatures aux « Centres de Préparation aux Jeux ».

Valoriser et accompagner le haut-niveau dans le territoire.

## **Contribution aux réflexions et actions des politiques sportives locales (Orientations, Equipements, Animations...)**

---

Notre structure est relativement bien repérée par différentes institutions en tant que représentante du mouvement sportif départemental. La commission a apporté son concours aux différents projets suivants :

### **Les Lauriers du Sport des Deux-Sèvres du Conseil départemental et de la Nouvelle République**



Les acteurs deux-sévriens du monde sportif œuvrent tous les jours dans leurs clubs, comités, ligues, fédérations, pour faire vivre le sport localement. Pour les récompenser, le Département et La Nouvelle République, avec la collaboration du CDOS 79, se sont associés pour organiser les Lauriers du Sport en Deux-Sèvres et valoriser des acteurs qui agissent bien souvent en coulisses. Parmi les 89 candidatures reçues pour cette 4<sup>ème</sup> édition, 3 lauréats (or, argent, bronze) par catégorie ont été distingués et primés lors de la cérémonie de récompense, le 19 novembre dans le Manège du Département.

Le Palmarès des Lauriers du Sport 2019 :

#### Catégorie : Bénévole

Or - François RAMEAUX (Cercle d'Escrime Duguesclin Niort)

Argent - Rémy BOIRON (Section Athlétique Melloise)

Bronze - Alain PAILLE (Périgné Tennis de Table)

#### Catégorie : Dirigeant

Or - Stéphane MARTIN (Thouars Canoë Kayak)

Argent - Jean-Pierre DAMPURE (Comité Départemental de Rugby 79)

Bronze - Maude BAUDRAND (TCG 79)

#### Catégorie : Espoir Sportif

Or - Nathan PROUST et Manon GAUCHER (égalité) (Section Athlétique Melloise)

Argent - Louis HAMEL (Canoë Kayak Niortais)

Bronze - Rose LUCAS-MARCUZZO (Niort Squash Club)

#### Catégorie : Association sportive

Or - BMX Club Niortais

Argent - Club Sportif de la Venise Verte

Bronze - Nordic Club Créchois

#### Catégorie : Performance sportive collective

Or - Handball Club Celles-sur-Belle Mellois en Poitou

Argent - Stade Niortais Rugby

Bronze - Thouars Basket 79

Catégorie : Performance sportive individuelle

Or - Anatole CHABOISSANT (Volley-ball Pexinois Niort)

Argent - Alain BERNARD (Club de Tir Sportif de Parthenay)

Bronze - Ambre GROSJEAN (Club de Tir Sport Athlétique Saint-Maixentais)



## « FAITES du SPORT ! » du Conseil départemental

En partenariat avec le CDOS, le Département a organisé la 3<sup>ème</sup> édition de « Faites du Sport » sur le site de la maison du Département à Niort. Ainsi, le dimanche 23 juin dernier, était offerte la possibilité de découvrir et de tester gratuitement, plus de 30 disciplines sportives encadrées par des spécialistes locaux, ceci dans un cadre exceptionnel ouvert au public pour l'occasion.

Le but de « Faites du Sport » au-delà de la découverte de diverses disciplines sportives est d'offrir une vitrine aux clubs et aux comités pour recruter de nouveaux adhérents, le tout dans une ambiance conviviale !

Près de 2000 visiteurs ont pu rencontrer les associations suivantes :

- Athlétisme : Stade Niortais Athlétisme
- Basket : Comité Départemental de Basket des Deux-Sèvres
- BMX : BMX Club Niortais
- Boxe : Poing de Rencontre Niortais
- Boxe Française : Comité Départemental de Savate Boxe Française des Deux-Sèvres
- Breakdance : Compagnie E.GO
- Course d'orientation : Flying Avent'Hure
- Equitation : Centre Equestre Equi'Rocs
- Escalade : Comité Territorial de Montagne et Escalade
- Escrime : Cercle d'escrime Du Guesclin
- FreeStyle Gym et Tumbling : Comité Départemental de Gymnastique des Deux-Sèvres
- Golf : Golf Club Niortais & Comité Départemental de Golf des Deux-Sèvres
- Handball : Comité Départemental de Handball des Deux-Sèvres
- Judo : Judo Club Niortais & le Comité Départemental de Judo des Deux-Sèvres
- Karaté : Comité Départemental de Karaté des Deux-Sèvres
- Kendo : Sport Athlétique Souché Niort et Marais section Karaté, Body-Karaté, Kendo, laïdo
- Kung Fu : Kung Fu Niort Arts Martiaux Pugilistiques
- Multi-activités : Comité Départemental USEP des Deux-Sèvres
- Pétanque : Espérance Pétanquaise de Champdeniers
- Parcours pompiers : SDIS 79
- Roller : Roller Club Cellois & Comité Départemental de Roller et Skateboard des Deux-Sèvres
- Rugby fauteuil et Basket fauteuil : Comité Départemental Handisport des Deux-Sèvres
- Squash : Niort Squash club & Comité Départemental de Squash des Deux-Sèvres
- Taekwondo : Taekwondo club niortais
- Tennis : Comité Départemental de Tennis des Deux-Sèvres
- Tennis de table : Comité Départemental de Tennis de table des Deux-Sèvres
- Tir à l'arc : Comité Départemental de Tir à l'arc des Deux-Sèvres
- Tir laser : Tir sportif Parthenaisien & Comité Départemental de Tir des Deux-Sèvres

Il est à noter que le Niort Rugby Club était également présent pour gérer la restauration sur cette journée. Le CDOS Deux-Sèvres a réalisé une animation à l'attention des (ex) sportifs de haut niveau ce jour-là. (CF rubrique Journée Olympique dans la thématique Sport Education & Citoyenneté)

## Partenariat CDOS - Office de Tourisme Niort Marais Poitevin (OTNMP)

---

Le tourisme d'affaire (séminaires – congrès – événements) représente une opportunité économique majeure pour le territoire. Dans ce cadre, les chambres consulaires des Deux Sèvres, l'Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres et l'OTNMP ont fait le choix de mutualiser leurs moyens afin d'engager une démarche de valorisation de l'offre sur ce marché.

A cet effet, une convention a été signée entre les structures en mars 2013. Les signataires de celle-ci ont fait le constat que les événements locaux des fédérations sportives rassemblaient régulièrement de nombreuses personnes sur un ou plusieurs jours et stimulaient l'économie locale. Ils ont souhaité associer à la démarche le représentant du mouvement sportif associatif, le CDOS 79.

La convention a pour objet d'accompagner les clubs et comités locaux, susceptibles de porter et défendre la candidature de la destination Niort - Marais Poitevin, et par extension du département des Deux-Sèvres, pour l'organisation d'événements sportifs ou statutaires (assemblées générales fédérales, assises, congrès, colloques, compétitions...).

Lors de l'année écoulée, 5 disciplines se sont rapprochées de l'OTNMP, il s'agit du Cyclotourisme, de l'Escalade, de l'Escrime, du Taekwondo et du Tir Sportif.

## Le Festival « Lettres et Images du Sport » de la Ville de Bressuire

---



Le service des sports et le service animation de la Ville de Bressuire ont organisé du 26 au 29 novembre la 4ème édition du festival "Lettres et Images du Sport" à Bocapôle. Les livres traitant du domaine sportif étaient à l'honneur lors d'une librairie éphémère implantée dans le hall du cinéma le Fauteuil rouge. Des séances de dédicace ont été organisées avec des auteurs, invités pour l'occasion, à présenter leurs derniers ouvrages.

Une sélection de films sportifs a été projetée durant 4 jours. De plus, 4 prix ont récompensé les réalisations :

- Prix de la réalisation : pour le film "L'Œil du Tigre" (Raphaël Pfeiffer)
- Prix de l'émotion sportive : pour le film "La Montagne dans le Sang" (de Fabrice Huré et Cyril Portaneli)
- Prix du jury (présidé par KRIS) : pour le film "Just Kids" (de Mathias Pardo)
- Prix jeunesse Nouvelle-Aquitaine, décerné lors du lancement du Festival, à Chloé Wary, pour l'ouvrage "Saison des Roses"

Le CDOS est un partenaire technique historique de chaque édition, soit par de la mise à disposition de volontaires en service civique, soit par de l'animation de tables rondes. Sur cette édition, l'équipe du CDOS a innové en animant un « cinéma-débat-quiz » devant 474 personnes, simultanément dans deux salles de cinéma. (CF rubrique Femmes et sport dans la thématique Sport Éducation et Citoyenneté)

## Accompagnement de collectivités autour du label « Terre de Jeux 2024 » et des candidatures « Centres de Préparation aux Jeux »

---



Le 22 novembre 2018, Tony ESTANGUET, Président du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 (COJO), a présenté le label « Terre de Jeux 2024 » devant le Congrès de l'Association des Maires de France. Ce label a pour ambition d'engager tous les territoires autour de la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques. Pensé dans un premier temps à destination des

municipalités et collectivités territoriales, ce label est composé de 3 axes : l'engagement, la célébration et l'héritage.

Sans savoir que le COJO allait mettre en place un label, le CDOS avait pris l'initiative d'organiser le 13 septembre 2018 au campus des métiers à Parthenay un temps d'information intitulé : « Bases arrières Paris 2024, une opportunité à saisir en Deux-Sèvres ? ». 50 personnes étaient présentes (mouvement sportif, municipalités, collectivités, député FIEVET, sous-préfet de Parthenay, etc.). Ce temps a permis d'apporter à chacun des bases communes sur les Jeux et plus spécifiquement sur l'opportunité d'accueillir des délégations étrangères dans des « Bases Arrières », désormais nommées « Centres de Préparation aux Jeux ».

Pour permettre le déploiement de ce label dans les Deux-Sèvres, le CDOS a impulsé la création d'un Comité de Coordination avec les services de l'Etat (Préfecture – DDCSPP 79) et le Département. Ce Comité de Coordination a pour but de soutenir et d'harmoniser les candidatures des municipalités / collectivités souhaitant s'engager dans une démarche globale autour des Jeux. Plusieurs temps pour aller dans ce sens ont été organisés :

- Une plénière le 23 janvier, dans les locaux du Département pour faire connaître le label et susciter l'envie aux collectivités de candidater au label « Terre de Jeux 2024 » ;
- Une réunion le 9 avril, dans les locaux du CDOS à destination des collectivités souhaitant aller plus loin que le label « Terre de Jeux 2024 », en candidatant aussi aux « Centres de Préparation aux Jeux » ;
- Des réunions plus individualisées ont été demandées par les collectivités suivantes en amont et pendant les campagnes de candidatures : Nueil-les-Aubiers, Bressuire, Niort, Communauté d'Agglomération du Niortais, Parthenay, Communauté de Parthenay-Gâtine.

Les 9 collectivités deux-sévriennes labellisées « Terre de Jeux 2024 » dans les deux premières vagues du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 sont :

- Communauté d'Agglomération du Niortais
- Communauté de Communes du Thouarsais
- Communauté de Communes Parthenay-Gâtine
- Commune de Sainte-Néomaye
- Département des Deux-Sèvres
- Ville de Bressuire
- Ville de Niort
- Ville de Nueil-Les-Aubiers
- Ville de Parthenay
- 

Concernant les « Centres de Préparation aux Jeux », 4 collectivités ont officiellement candidaté. En attendant la décision du COJO vers les Jeux de Tokyo (avec l'appui des organes déconcentrés des services de l'Etat), des choix de disciplines ont été privilégiés :

- Bressuire : Tennis fauteuil, Cyclisme sur piste olympique, Cyclisme sur piste paralympique
- Communauté d'Agglomération du Niortais : Natation olympique, Natation paralympique, Water-polo, Pentathlon moderne, Triathlon olympique, Triathlon paralympique, Dressage olympique, Dressage paralympique, Saut d'obstacles, Golf, Basketball, Handball, Volleyball, Basketball fauteuil, Boccia, Rugby fauteuil, Badminton olympique, Badminton paralympique, Tennis de table paralympique, Escrime, Escrime fauteuil, Athlétisme olympique, Athlétisme paralympique, Football, Football à 5, Judo olympique, Judo paralympique, Taekwondo olympique, Taekwondo paralympique
- Nueil-Les-Aubiers : Badminton olympique
- Parthenay : Athlétisme olympique, Athlétisme paralympique, Tir olympique, Tir paralympique

## Participation aux campagnes de subventionnement de l'Etat (ANS et FDVA2)



Plusieurs campagnes de subventionnement de l'Etat à destination des associations sportives se sont déroulées courant avril 2019. Ces demandes ont dû être déposées via [lecompteasso.associations.gouv.fr](http://lecompteasso.associations.gouv.fr).

- La campagne Agence Nationale du Sport (ex CNDS 2019) était ouverte pour l'emploi, l'apprentissage et le dispositif j'apprends à nager, ainsi que pour les actions « autres ».
- La campagne FDVA2 « fonctionnement ou projet innovant » (Fonds de Développement de la Vie associative) était ouverte uniquement pour l'axe « financement global » et pour l'axe « mise en œuvre de nouveaux projets ou activités innovantes ».

Afin de préparer au mieux les demandes, plusieurs soirées d'information ont été organisées par la DDCSPP et le CDOS :

- 11 avril à Niort pour les Comités Départementaux
- 15 avril à Niort pour les clubs
- 16 avril à Bressuire pour les clubs
- 18 avril à Parthenay pour les clubs

## Valorisation et accompagnement du haut niveau dans le territoire



L'action du CDOS s'est traduite par plusieurs axes :

- Un relai dans notre newsletter de la liste annuelle des juges/arbitres sportifs de haut niveau publiée par le Ministère des sports ;
- Un relai dans notre newsletter de la liste annuelle des sportifs de haut niveau publiée par le Ministère des sports ;
- Des invitations à être acteur de différents rassemblements : "Journée Olympique", "Semaine Olympique et Paralympique", actions des établissements scolaires labellisées « Génération 2024 », Formations Civiques et Citoyennes sur les valeurs de l'olympisme, etc.) ;
- Du conseil sur leurs projets extra-sportifs ;
- Une valorisation de leur statut via différents médias, etc.

### Partenaires :

*Par ordre alphabétique*

Association des Maires des Deux-Sèvres

CNOSF

Département des Deux-Sèvres

DRDJSCS Nouvelle-Aquitaine - DDCSPP 79

Mouvement Olympique et Sportif de Nouvelle-Aquitaine

Nouvelle République

Office de Tourisme Niort Marais-Poitevin

Paris 2024

Préfecture des Deux-Sèvres

Structures sportives participantes à l'évènement « Faites de Sport »

Ville de Bressuire



# Maison Départementale des Sports

---

**Responsable : Patrice GERBIER**

*Membres : Arlette JOLY, Patrick HENRI et Patrick MACHET*

*Salariée Référente : Gwendoline BATIOU, Emilie HUREAU*

## **Objectifs :**

Gérer des espaces de mutualisation et d'échanges.

Proposer un outil de soutien logistique aux Comités Départementaux.

## **Descriptif :**

Installée depuis 7 ans, rue de la Blauderie, la Maison Départementale des Sports (MDS) est ouverte aux comités et aux clubs affiliés à une fédération (1300 en Deux-Sèvres) ainsi qu'à leurs bénévoles.

Elle héberge actuellement sur un site unique de plus de 416 m<sup>2</sup>, 18 structures dont le CDOS en leur offrant un lieu d'accueil, d'information et de travail tout en permettant la mutualisation des moyens, des ressources et des compétences.

## **Les comités et associations résidents sont :**

- Le Comité Départemental de Gymnastique Volontaire ;
- Le Comité Départemental de Handball ;
- Le Comité Départemental de Rugby ;
- Le Comité Départemental de Tennis ;
- La Ligue Nouvelle Aquitaine de Taekwondo ;
- L'Association Vent d'Ouest (affiliée à l'UFOLEP) ;
- Le Groupement d'Employeurs Sport & Animation 79.

## **Les associations dont le siège social est à la Maison Départementale des Sports :**

- Le Comité Départemental de Canoë-Kayak ;
- Le Comité Départemental des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif ;
- Le Comité Territorial de Montagne et Escalade ;
- Le Comité Départemental de Cyclisme ;
- Le Comité du Poitou de la Fédération Sportive et Culturelle de France ;
- Le Comité Départemental de Taekwondo et Disciplines Associées
- Le Comité Départemental de Tir à l'Arc ;
- Le Comité Départemental de Voile.
- Le Comité Départemental de Volley-ball.
- Le Groupement d'Employeurs Judo Sud Deux-Sèvres

La mise à disposition, par le Conseil départemental des Deux-Sèvres, de cet espace animé par le CDOS 79, témoigne assurément d'une politique départementale volontaire en faveur de l'accompagnement du mouvement sportif associatif et de son dynamisme sur le territoire des Deux-Sèvres.

Les différents services proposés aux dirigeants et bénévoles des clubs et comités sont :

- La mise à disposition d'une grande salle de réunion équipée et d'un lieu pour des réunions de travail (sur réservation et selon disponibilité) ;
- Le prêt de matériel pour les réunions : vidéo projecteur et écran de projection (sur réservation et selon disponibilité) ;

- Un espace reprographie avec un photocopieur, ainsi que divers outils pour la réalisation de vos documents (massicot, relieuse, plastifieuse) ;
- Un Tivoli 3x3m (sur réservation et selon disponibilité) ;
- Neuf bureaux ;
- Des espaces de rangement,
- Une boîte postale.

## Activités 2019

Une bonne cohabitation existe entre les différents résidents de la Maison des Sports.

Les services proposés par la Maison Départementale des Sports restent appréciés.

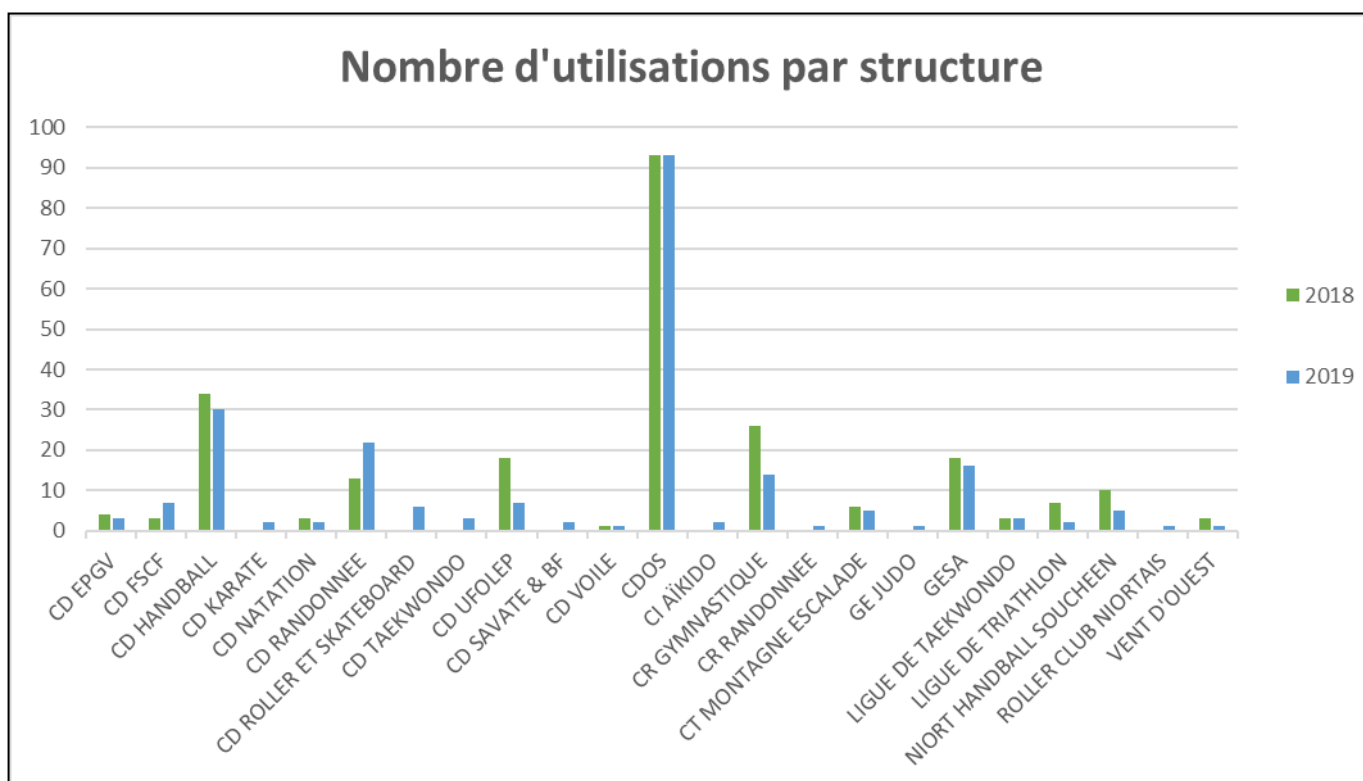
Le CDOS a la gestion de 2 salles de réunion.

La petite salle de réunion, pouvant accueillir jusqu'à 8 personnes a été utilisée 23 fois ; quant à la grande salle de réunion pouvant recevoir jusqu'à 55 personnes, elle a été utilisée 206 fois.

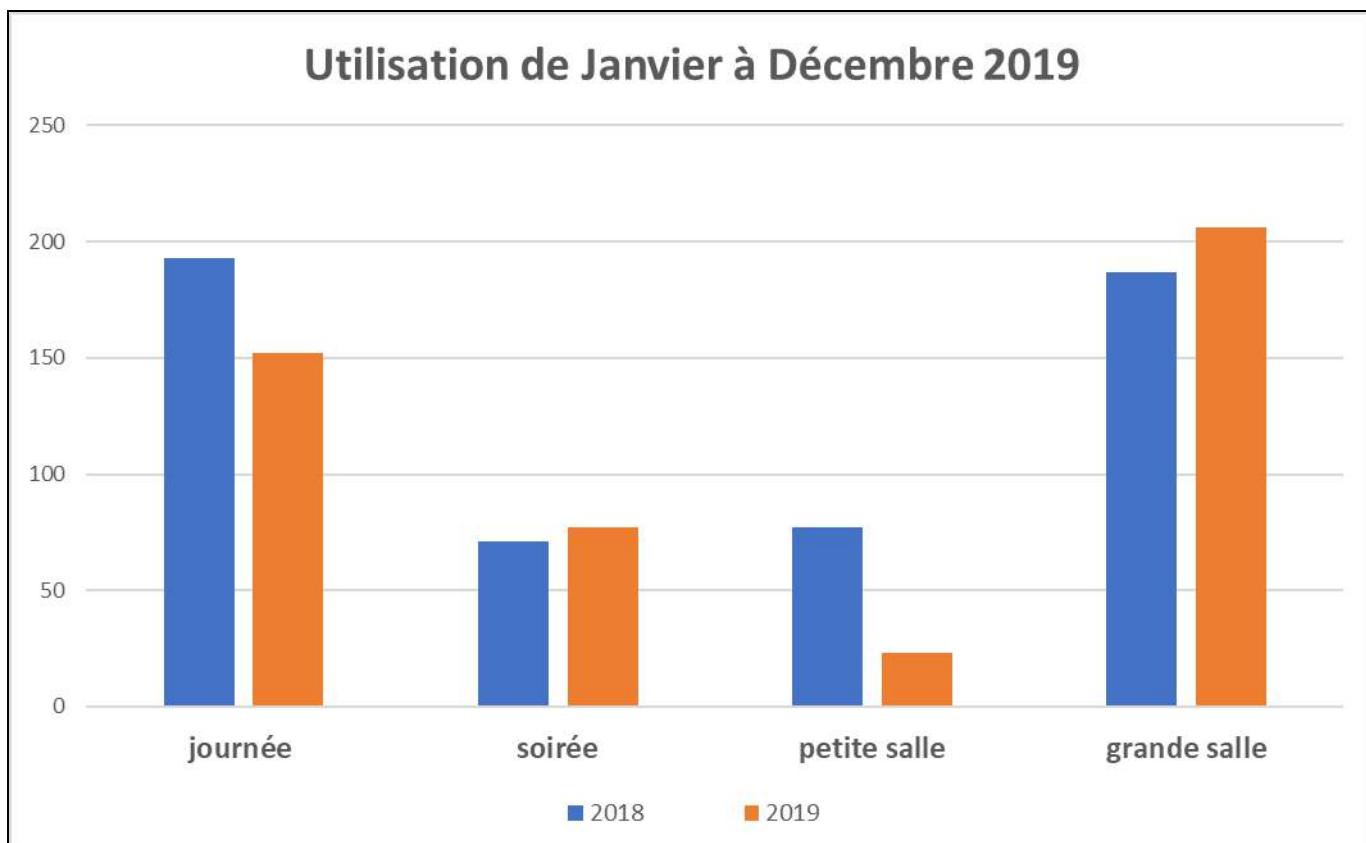
Par rapport à 2018, il est à noter :

- Une légère hausse du nombre d'utilisations de la grande salle de réunion,
- Une baisse considérable du nombre de réservations de la petite salle, qui s'explique par l'utilisation de cette dernière, uniquement les soirées en semaine et les week-ends.

Quels sont les comités et associations utilisateurs des salles de réunions ?



Sur quels créneaux horaires sont-elles le plus utilisées ?



Dans chaque salle de réunion, ont été installés des boîtiers WIFI, permettant de disposer d'une connexion à haut débit, et d'assurer une satisfaction auprès des adhérents et des résidents de la Maison des Sports, sans avoir la contrainte d'utiliser des câbles filaires.

Les deux portes de garages ont été remplacées.

Nous profitons de ce rapport pour remercier chaleureusement le Conseil départemental (élus et techniciens) pour leur précieux soutien.

**Partenaires :**

*Par ordre alphabétique*

ANS

Conseil départemental des Deux-Sèvres

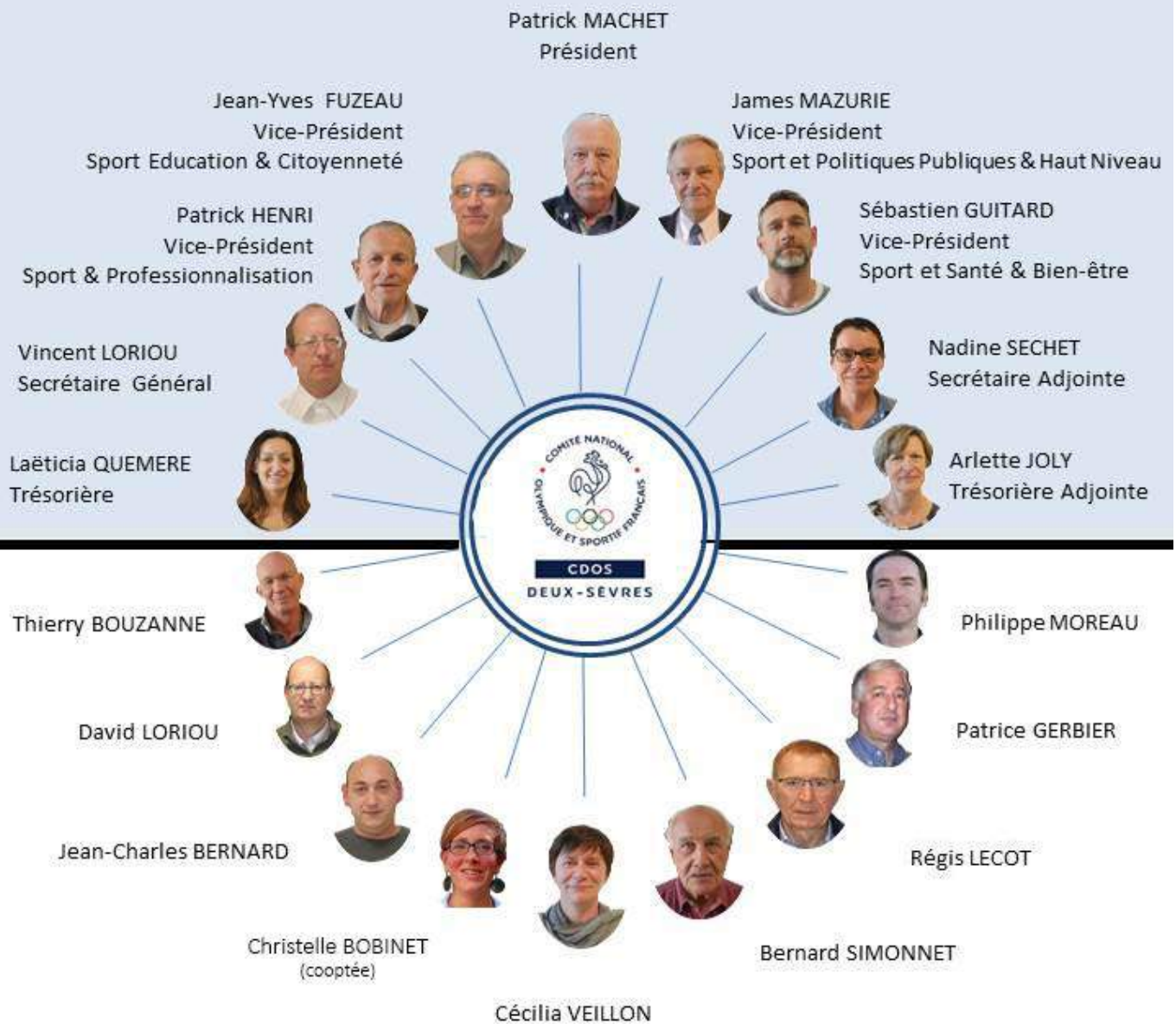


# ANNEXES

- Trombinoscope des élus du CDOS 79
- Rapport financier 2019
- Rapport du commissaire aux comptes
- Cotisations 2020
- Budget 2020

# Comité Directeur 2017-2021

## Membres du Bureau



## Membres du Comité Directeur

# Equipe technique



**Gwendoline BATIOU**

Assistante de développement et  
Administratif

Agent administratif d'accueil



**Joël PIGEAU**

Chargé de mission

Référent Territorial Nouvelle-Aquitaine



**Emmanuelle DELPEUCH**

Chargée de mission

Soutien à la vie associative sportive



**Emilie HUREAU**

Assistante

Soutien à la vie associative sportive



**Antoine Barboza**

Enseignant en activité physique  
adapté et de santé

Mise à disposition par le Groupement  
d'employeurs Sport et Animation



**Bastien BICHON**

Enseignant en activité physique  
adapté et de santé

Mise à disposition par le Groupement  
d'employeurs Sport et Animation



**Kévin GOUIONNET**

Enseignant en activité physique  
adapté et de santé

Mise à disposition par le Groupement  
d'employeurs Sport et Animation



**Carine BAQUIER**

Chargée de communication

Mise à disposition par le Groupement  
d'employeurs Sport Vienne

## CDOS des Deux-Sèvres

Maison Départementale des Sports

28 rue de la Blauderie - CS 38539

79025 Niort Cedex

Tél : 05 49 06 61 10

Mail : [deuxsevres@franceolympique.com](mailto:deuxsevres@franceolympique.com)

## COMPTE DE RESULTAT 2019

CHARGES	Résultat 2019	Budget 2019	PRODUITS	Résultat 2019	Budget 2019
<b>60 - Achats matières premières et marchandises</b>	<b>7 210,44</b>	<b>4 230,00</b>	<b>70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	<b>98 395,55</b>	<b>96 200,00</b>
Achats d'études et de prestations de services	0,00	130,00	Projet Hopital - Activité Physique Adaptée et Fibromyalgie	4 410,00	2 000,00
Achats non stockés de matières et de fournitures (petites fournitures)	3 614,37	1 500,00	Projet Hopital - Activité Physique Adaptée et Diabétologie	29 520,00	32 500,00
Fournitures non stockables ( eau, énergie)(carburant)	1 192,25	1 100,00	Projet Hopital - Activité Physique Adaptée et Cancer	31 140,00	32 500,00
Fourniture d'entretien et de petit équipement (fournitures bureau)	2 403,82	1 500,00	Prestations Aide à la Gestion C.R.I.B.	19 639,50	20 000,00
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>32 932,05</b>	<b>30 155,00</b>	Prestations Basicompta	4 342,00	4 000,00
Sous traitance générale	7 996,00	6 900,00	Prestations Formations	1 529,65	1 200,00
Locations	2 134,36	3 200,00	Prestations Maison Dép des Sports	4 814,40	4 000,00
Entretien et réparation (et charges mds)	18 156,06	16 200,00	Mise à disposition de personnel	0,00	0,00
Assurance	2 906,26	2 655,00	Prestation Conseil Départemental (Faites du sport)	3 000,00	0,00
Documentation	1 599,37	1 200,00	<b>70 - Produits des activités annexes</b>	<b>12 503,28</b>	<b>10 000,00</b>
Frais de colloques, séminaires, conférences	140,00		Maison des Sports (Eau,élec gaz,poste,ménage,copies,chariot,produit)	12 503,28	10 000,00
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>68 360,23</b>	<b>69 550,00</b>			
Personnel extérieur à l'entreprise (GESA)	52 900,58	51 000,00	<b>74 - Subventions d exploitation</b>	<b>153 668,00</b>	<b>147 300,00</b>
Personnel extérieur à l'entreprise (GESV)	3 328,20	4 400,00	Conseil Départemental - Subventions	20 000,00	22 500,00
Honoraire Cabinet Comptable	1 680,00	0,00	Etat - Subventions ANS	37 620,00	45 000,00
Rémunérations intermédiaires et honoraires	2 789,00	2 300,00	Etat - Préfecture - Subventions MILDECA	4 000,00	2 500,00
Publicité, publication	1 566,45	1 200,00	Etat - Préfecture - FIPD RADICALISATION	4 000,00	4 000,00
Déplacements, missions	4 396,99	3 600,00	Etat - Préfecture - Expérimentation Inclusion Sociale des réfugiés par le sport	10 000,00	0,00
Frais postaux et de télécommunications			Etat - DRDJSCS NA (bop 219 Radicalisation + bop 219 Label Valide Handi)	0,00	7 000,00
Services bancaires, autres	119,01	3 200,00	Etat - DRDJSCS NA - Aides Emplois ANS	24 000,00	24 000,00
Formation salariés	320,00	2 850,00	Etat - DRDJSCS NA - FDVA 2	8 000,00	4 000,00
Frais de formation services civiques	1 260,00	0,00	Etat - Agence de services et de paiement (ASP)	23 650,00	21 800,00
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>445,20</b>	<b>475,00</b>	Etat - ARS - Appel à projet CAP 79 avec Les terrasses	4 158,00	5 400,00
Autres impôts et taxes	445,20	475,00	CR NA - Appel à projet Femmes et Sport avec CROS NA	500,00	0,00
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>146 430,74</b>	<b>151 000,00</b>	CR NA - Appel à projet Services Civiques avec CROS NA	6 240,00	3 600,00
Rémunération des personnels	106 697,12	105 000,00	CNOSF - Aide Plan Sport et Territoire	4 000,00	0,00
Charges sociales	28 572,08	36 000,00	CNOSF - Référent territorial	7 500,00	7 500,00
Autres charges de personnel (Indemnités SC formation SC)	11 161,54	10 000,00	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>8 819,22</b>	<b>8 150,00</b>
			Cotisations	6 540,00	5 900,00
			Produits divers de gestion courante	29,22	
			Crédit Mutuel - Partenariat	2 250,00	2 250,00
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>641,13</b>	<b>320,00</b>	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>363,71</b>	<b>350,00</b>
<b>66 - Charges financières</b>	<b>60,20</b>	<b>0,00</b>	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>415,00</b>	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	<b>119,15</b>	<b>324,00</b>	<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000,00</b>
<b>68 - Dotation aux amortissements (matériels informatiques-matériels ménage)</b>	<b>1 626,28</b>	<b>1 700,00</b>	<b>79 - Transfert de charges</b>	<b>5 742,79</b>	<b>1 000,00</b>
<b>68 - Dotation aux amortissements(véhicules)</b>	<b>7 246,20</b>	<b>7 246,20</b>			
<b>6894 - Engagements à réaliser sur subventions attribuées</b>	<b>9 986,02</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>279 907,55</b>	<b>265 000,00</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>275 057,64</b>	<b>265 000,00</b>	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>83 220,00</b>	<b>84 700,00</b>
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>83 220,00</b>	<b>84 700,00</b>	Dons en nature	2 905,00	2 700,00
Secours en nature	2 905,00	2 700,00	Prestations en nature	25 325,00	27 000,00
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	25 325,00	27 000,00	Bénévolat	54 990,00	55 000,00
Personnel bénévole	54 990,00	55 000,00	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>363 127,55</b>	<b>349 700,00</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>358 277,64</b>	<b>349 700,00</b>			
			Résultat excédentaire	4 849,91	

## BILAN 2019

<b>Actif</b>		<b>2019</b>	<b>2018</b>	<b>Passif</b>		<b>2019</b>	<b>2018</b>
<b>Immobilisations Corporelles</b>		<b>10 942,02</b>	<b>19 239,94</b>	<b>Capitaux propres</b>		<b>116 533,94</b>	<b>43 814,92</b>
205	Concessions et droits similaires_logiciel		0,00	101	Fonds de l'Association	43 814,92	44 028,92
215	Immobilisation Matériel et outillages industriels	574,56	0,00	106	Réserve	67 869,11	0,00
2183	Immo Matériel de bureau et matériel informatiques	10 872,45	10 872,45	129	Résultat de l'exercice	4 849,91	-214,00
2813	Amortissement matériel bureau	-9 562,90	-7 936,62	<b>Provisions</b>		<b>0,00</b>	<b>67 869,11</b>
2182	Immo incorporelles en cours (Véhicule)	21 738,76	21 738,76	15012	Provision CRIB	0,00	5 352,71
2812	Amortissement Véhicule	-12 680,85	-5 434,65	15044	Provision Insertion par le sport (Handicap)	0,00	3 100,00
				15045	Provision Santé par le sport (Santé/Sport)	0,00	0,00
				15051	Provision Maintien des emplois	0,00	59 416,40
<b>Immobilisations Financières</b>		<b>8 894,41</b>	<b>9 913,90</b>	<b>Emprunt</b>		<b>4 953,27</b>	<b>8 878,15</b>
261	Parts sociales	1 000,00	0,00	164	Emprunt initial	8 878,15	11 800,00
275	Dépôts et cautionnements versés	7 894,41	9 913,90	164	Remboursement Emprunt	-3 924,88	-2 921,85
<b>Créances</b>		<b>47 928,81</b>	<b>51 970,45</b>	<b>Fonds dédiés</b>		<b>9 986,02</b>	<b>0,00</b>
411	Créances Clients et comptes rattachés	41 860,60	48 542,47	194	Fonds dédiés sur subventions	9 986,02	0,00
4091	Avances et acomptes versés sur commandes		0,00	<b>Dettes d'Exploitation</b>		<b>13 838,34</b>	<b>10 005,73</b>
4687	Produits à recevoir	5 680,64	1 675,00	401	Dettes Fournisseurs	12 158,34	10 005,73
486	Charges constatées d'avance	387,57	1 752,98	408	Factures non parvenues	1 680,00	
<b>Disponibilités</b>		<b>104 208,46</b>	<b>75 939,23</b>	<b>Dettes Fiscales</b>		<b>16 631,13</b>	<b>17 808,40</b>
5121	Banque Compte Chèque	14 785,34	11 029,62	421001	Rémunérations dues	0,00	2 392,58
5122	Banque Livret Bleu	77 534,72	53 031,01	4282	Dettes provisionnées pour congés à payer	7 515,12	7 333,51
5123	Livret Partenaire	0,00	0,00	4286	Personnel - Autres Charges à payer	50,00	0,00
5124	Livret Tonic Oblin	11 800,00	11 800,00	431	Organismes sociaux	7 107,94	8 082,31
530	Caisse	88,40	78,60	4382	Charges sociales sur congés à payer	1 958,07	0,00
				<b>Dettes diverses</b>		<b>7 261,00</b>	<b>1 987,21</b>
				4686	Charges à payer	7 261,00	1 987,21
				<b>Autres</b>		<b>2 770,00</b>	<b>6 700,00</b>
				4871	Produits constatés d'avance	2 770,00	6 700,00
<b>Total Actif</b>		<b>171 973,70</b>	<b>157 063,52</b>	<b>Total Passif</b>		<b>171 973,70</b>	<b>157 063,52</b>



# Cotisations 2019

Les cotisations 2019 sont les mêmes que celles de l'année 2020

## Cotisations 2020

NOMBRE DE LICENCIÉS	TARIF
<b>Fédérations Olympiques &amp; Nationales sportives, Fédérations multisports ou affinitaires, Fédérations scolaires ou universitaires</b>	
Moins de 500 licenciés	80.00 €
De 501 à 1 000 licenciés	110.00 €
De 1 001 à 2 000 licenciés	150.00 €
De 2 001 à 5 000 licenciés	200.00 €
Plus de 5000	250.00 €
<b>Membres associés</b> (Clubs isolés et autres structures adhérentes)	50.00 €

## BUDGET 2020

CHARGES	Prévisionnel 2020	Résultat 2019	Prévisionnel 2020	PRODUITS	Résultat 2019	Prévisionnel 2020
<b>60-Achat</b>			<b>2 900,00</b>	<b>70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	<b>98 395,55</b>	<b>75 700,00</b>
Achats d'études et de prestations de services		7 210,44		Projet Hospital - Activité Physique Adaptée et Fibromyalgie	4 410,00	2 800,00
Achats non stockés de matières et de fournitures		3 614,37	500,00	Projet Hospital - Activité Physique Adaptée et Diabétologie	29 520,00	19 000,00
Fournitures non stockables ( eau, énergie)		1 192,25	1 500,00	Projet Hospital - Activité Physique Adaptée et Cancer	31 140,00	20 200,00
Fourniture d'entretien et de petit équipement		2 403,82	900,00	Prestations Aide à la Gestion C.R.I.B.	19 639,50	20 000,00
Autres fournitures				Prestations Basicompta	4 342,00	4 500,00
<b>61 - Services extérieurs</b>		<b>32 932,05</b>	<b>25 300,00</b>	Prestations Formations	1 529,65	1 500,00
Sous traitance générale		7 996,00	0,00	Prestations Maison Dép des Sports	4 814,40	4 700,00
Locations		2 134,36	2 200,00	Prestation Conseil Départemental	3 000,00	3 000,00
Entretien et réparation		18 156,06	18 500,00			
Assurance		2 906,26	3 000,00	<b>70 - Produits des activités annexes</b>	<b>12 503,28</b>	<b>12 600,00</b>
Documentation		1 599,37	1 600,00	Maison des Sports (Eau,élec,gaz,poste,ménage,copies,chaîriot,produit)	12 503,28	12 600,00
Divers		140,00	0,00			
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		<b>68 360,23</b>	<b>61 665,00</b>	<b>74 - Subventions d exploitation</b>	<b>153 668,00</b>	<b>151 505,00</b>
Personnel extérieur à l'entreprise (GESA)		52 900,58	47 500,00	Conseil Départemental - Subventions	20 000,00	20 000,00
Personnel extérieur à l'entreprise (GESV)		3 328,20	3 000,00	État - Subventions ANS	37 620,00	45 000,00
Honoraire Cabinet Comptable		1 680,00	1 680,00	État - Préfecture - Subventions MILDECA	4 000,00	0,00
Rémunérations intermédiaires et honoraires		2 789,00	3 020,00	État - Préfecture - FIPD RADICALISATION	4 000,00	0,00
Publicité, publication		1 566,45	800,00	État - Préfecture - Expérimentation Inclusion Sociale des Réfugiés par le sport	10 000,00	0,00
Déplacements, missions		4 396,99	4 500,00	État - DRDJSCS NA (bop 219 PEPS)	0,00	7 000,00
Frais postaux et de télécommunications				État - DRDJSCS NA - Aides Emplois ANS	24 000,00	24 000,00
Services bancaires, autres		119,01	75,00	État - DRDJSCS NA - FDVA 2	8 000,00	1 500,00
Formation Salariés		320,00	90,00	État - ARS - PEPS	0,00	5 255,00
Frais de Formation Services Civiques		1 260,00	0,00	État - Agence de services et de paiement (ASP)	23 650,00	23 200,00
				État - ARS - Appel à projet CAP 79 avec Les terrasses	4 158,00	4 150,00
				CR NA - Appel à projet Service Civique avec CROS NA	6 240,00	5 400,00
<b>63 - Impôts et taxes</b>		<b>445,20</b>	<b>0,00</b>	CR NA - Appel à projet Femmes et Sport avec CROS NA	500,00	500,00
Impôts et taxes sur rémunération		0,00	0,00	CR NA - PEPs	0,00	8 000,00
Autres impôts et taxes		445,20		CNOSF - Aide Plan Sport et Territoire	4 000,00	0,00
<b>64 - Charges de personnel</b>		<b>146 430,74</b>	<b>154 141,00</b>	CNOSF - Référent territorial	7 500,00	7 500,00
Rémunération des personnels		106 697,12	110 000,00	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>8 819,22</b>	<b>8 820,00</b>
Charges sociales		28 572,08	34 141,00	Cotisations	6 540,00	6 540,00
Autres charges de personnel		11 161,54	10 000,00	Produits divers gestion courante	29,22	30,00
				Crédit Mutuel - Mécénat	2 250,00	2 250,00
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		<b>641,13</b>	<b>7 700,00</b>			
Charges financières		60,20	60,00	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>363,71</b>	<b>400,00</b>
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		<b>119,15</b>	<b>0,00</b>	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>415,00</b>	<b>160,00</b>
				<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	<b>0,00</b>	<b>950,00</b>
<b>68 - Dotations aux amortissements (matériels informatiques)</b>		<b>1 626,28</b>	<b>1 159,00</b>	<b>7894 - Utilisations des fonds dédiés sur subventions d'exploitation</b>	<b>0,00</b>	<b>9 986,00</b>
<b>68 - Dotations aux amortissements (véhicules)</b>		<b>9 986,02</b>	<b>7 246,20</b>	<b>79 - Transfert de charges</b>	<b>5 742,79</b>	<b>50,00</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>275 057,64</b>	<b>260 171,00</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>279 907,55</b>	<b>260 171,00</b>
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>83 220,00</b>	<b>58 190,00</b>	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>83 220,00</b>	<b>58 190,00</b>
Secours en nature		2 905,00	2 700,00	Dons en nature	2 905,00	2 700,00
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		25 325,00	27 000,00	Prestations en nature	25 325,00	27 000,00
Personnel bénévole		54 990,00	28 490,00	Bénévolat	54 990,00	28 490,00
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>358 277,64</b>	<b>318 361,00</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>335 205,53</b>	<b>318 361,00</b>



